

REPUBLIQUE GABONAISE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
ET DE LA POLITIQUE FISCALE**



SYNTHESE ET COMPTES RENDUS

**DES JOURNEES
DE CONCERTATION ECONOMIQUE**

Du 24 au 27 Juin 2013

SOMMAIRE

SYNTHESE DES JOURNEES	3
I. SEANCE ET DISCOURS D’OUVERTURE.....	5
II. CONJONCTURE	13
III. LA PROBLEMATIQUE DE L’ACCES AU FINANCEMENT	17
IV. LES COMPTES RENDUS DES TRAVAUX	19
V. LES PREOCCUPATIONS DES OPERATEURS ECONOMIQUES	42
VI. LA CEREMONIE DE CLOTURE.....	45
ANNEXE	52

SYNTHESE DES JOURNEES

Le Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable, à travers la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF) a organisé, du 24 au 27 juin 2013, dans l'enceinte de la salle polyvalente de l'Institut de l'Economie et des Finances, les Journées de Concertation Economique qui ont vu la participation des différentes administrations sectorielles et des opérateurs économiques.

Très demandeurs de ce cadre d'échange et de dialogue autour des développements récents de l'économie nationale et des défis à relever par les opérateurs économiques dans le cadre de la dynamique de leurs activités, les participants ont salué la tenue de ces journées qui intervient après une période d'interruption de dix (10) ans. De même, conformément à l'axe stratégique « amélioration de la gouvernance et appui au secteur privé » et en réponse à la préoccupation émise par les opérateurs économiques lors du séminaire régional sur le développement du secteur privé au sein des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, organisé par la BAD les 28 et 29 novembre 2012 à Libreville, la DGEPF a proposé aux participants un thème de discussion relatif à la problématique de l'accès au financement pour les entreprises.

L'ouverture des travaux a été présidée par Monsieur **Luc OYOUBI**, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable, en présence de :

- Madame **Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**, Ministre du Budget et des Comptes Publics, chargée de la Fonction Publique ;
- Monsieur **Dieudonné NGOUBOU**, Ministre de l'Energie ;
- Monsieur **Fidèle MENGUE M'ENGOUANG**, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Monsieur **Désiré GUEDON**, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable.

Prenaient également part à cette séance d'ouverture le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, les Présidents des Fédérations Patronales, les chefs d'entreprises et les responsables des administrations sectorielles.

Monsieur **Régis IMMONGAULT**, Ministre des Mines et de l'Industrie a activement participé aux travaux de la séance consacrée aux secteurs Mines, Raffinage et Energie, assisté de Monsieur le Ministre délégué à l'Economie **Désiré GUEDON**.

A l'issue de la cérémonie protocolaire d'ouverture des JCE par le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable, les travaux techniques étaient présidés par le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale. Les présentations techniques ont été assurées par les directeurs et responsable de cellule de la DGEPEF. Les différents exposés ont successivement permis de présenter les développements macroéconomiques sur le marché international national en 2012 et les perspectives 2013, la conjoncture sectorielle en 2012 et à fin mars 2013 et, enfin, les résultats préliminaires de la réflexion relative à la difficulté d'accès au financement.

D'une manière générale, les tendances dégagées au cours du premier trimestre ont été confirmées par les participants. Des précisions utiles à la compréhension de la dynamique des différents secteurs ou entreprises ont été apportées par les opérateurs économiques et/ou représentants du patronat. Le même intérêt a été noté au cours des échanges relatifs à la problématique de l'accès au financement. A cet effet, la réflexion y relative devra être approfondie en partenariat avec les universitaires et le secteur privé, en collaboration avec le Ministère des PME/PMI en vue de dégager les solutions adaptées aux secteurs tels que l'agriculture, l'Habitat et les PME/PMI.

I. SEANCE ET DISCOURS D'OUVERTURE

I.1 Séance d'ouverture

La séance d'ouverture a été ponctuée par le discours de Monsieur le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale dans lequel il a fixé le contexte de l'organisation des Journées de Concertation Economique. Celui-ci est marqué par la volonté du gouvernement d'offrir aux partenaires du secteur privé un cadre de dialogue et d'échange avec l'administration publique relativement aux développements récents de notre économie, pour une lecture partagée de la conjoncture nationale, d'une part, aux difficultés et défis rencontrés par les opérateurs économiques, d'autre part.

Après avoir présenté le contexte des journées, Monsieur NGOLO ALLINI a donné un aperçu de la situation économique internationale et nationale en 2012, de la conjoncture à fin mars 2013 et des perspectives pour l'année en cours.

Le discours de circonstance de Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable a constitué une invite au renforcement d'un dialogue constructif public-privé, à un engagement véritable des organismes représentatifs du secteur privé vers des objectifs d'appui aux entreprises sous diverses formes, vers des objectifs de promotion de la production et la valorisation des services professionnels, en vue de poursuivre la dynamique économique et permettre l'atteinte des objectifs de développement fixés par le gouvernement et le Président de la République.

I.2 Discours d'ouverture

I.2.1 Discours de Monsieur J. Baptiste NGOLO ALLINI :

Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale

Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations Publiques,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires au Développement,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

C'est pour l'ensemble de l'encadrement et du personnel de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale, une réelle source de satisfaction et de fierté de pouvoir renouer ce jour avec une de nos activités traditionnelles, j'ai cité, l'organisation des Journées de Concertation Economique entre Entreprises et Administrations.

En effet, il s'agit d'un exercice inauguré en 1987 et renouvelé chaque année jusqu'en 2002 avant d'être interrompues, privant ainsi depuis dix ans notre administration d'un moment fort de dialogue avec les principaux animateurs de la vie économique de notre pays.

Aussi, je voudrais tout d'abord exprimer notre sincère gratitude aux membres du Gouvernements qui ont bien voulu nous accorder ce matin un peu de leur précieux temps, en acceptant d'assister à la présente cérémonie. Nous voyons à travers votre présence la volonté des hautes autorités de notre pays d'encourager un dialogue permanent entre les services de l'Etat et le secteur privé.

Nous tenons à remercier l'ensembles des chefs d'entreprises qui ont bien voulu répondre à notre invitation, confirmant ainsi leur soif de dialogue et leur volonté de travailler main dans la main avec l'administration, dans un contexte marqué par une forte volonté exprimée par le Chef de l'Etat, le Président **Ali BONGO ONDIMBA** et le Gouvernement, d'amorcer une réelle transformation structurelle de notre économie.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les 28 et 29 novembre 2012, la Banque Africaine de Développement a organisé à Libreville, un séminaire régional consacré au développement du secteur privé au sein des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale. Cette rencontre visait à approfondir le dialogue sur la dynamique du secteur privé en Afrique Centrale et sur les opportunités et défis rencontrés dans la mise en œuvre des reformes de l'environnement des affaires.

Au cours de ce séminaire, les experts de la BAD avaient restitué les conclusions d'une étude régionale sur le développement du secteur privé au sein de la CEEAC. Parmi les préoccupations exprimées par les entrepreneurs gabonais à cette occasion figurait en tête de liste l'absence ou la faiblesse du dialogue avec l'administration.

Sur instruction de Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable, la relance de cet exercice d'échange avec les entreprises dans le cadre des traditionnelles journées de concertation répond à cette préoccupation. Ce cadre nous permettra comme par le passé de partager notre lecture de la conjoncture économique et notre vision de l'avenir à court et moyen terme, de manière à avoir entre l'administration et les entreprises, une lisibilité partagée du présent et de l'avenir proche.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à présent d'indiquer quelques tendances sur l'évolution récente de la conjoncture économique internationale et nationale.

En 2012, l'économie mondiale a amorcé une décélération avec un taux de croissance de 3,2% contre 3,9% en 2011. Du fait des difficultés structurelles de plusieurs économies de la zone Euro, de la crise de la dette dans les principaux pays de l'Europe du Sud et de l'atonie de la demande, l'activité a été morose dans les pays avancés.

Ainsi, la fragilité des places boursières et les conséquences des catastrophes naturelles survenues au Japon, combinées aux tensions géopolitiques découlant du printemps arabe ont par ailleurs contribué à réduire les perspectives économiques de ce groupe de pays dont la croissance du PIB a été de 1,2% en 2012 alors que **les pays émergents** et en développement ont enregistré une croissance de 5,1% au cours de la même période.

Les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), portés par un programme de réformes régionales et l'évolution positive des cours des produits de base, ont enregistré des performances économiques satisfaisantes avec une croissance établie à 5%.

Le Gabon quant à lui enregistre depuis 2010 des résultats économiques appréciables. En effet, de -2,7% en 2009, le taux de croissance est passé à 6,9% en 2010 pour se situer à 7,0% en 2011. En 2012, la croissance économique est estimée à 5,3%, tirée par le secteur hors pétrole qui progresse de 9,4%. Cette vitalité provient notamment des industries de transformation du bois et des BTP, conséquence des réformes et mesures engagées par le Gouvernement depuis 2009.

Dans le secteur bois par exemple, l'activité a progressé de 49,7% en moyenne entre 2010 et 2012 du fait de la création de nouvelles usines de transformation. Dans la branche « Bâtiment et Travaux Publics », la croissance moyenne sur la période est de l'ordre de 30,2% et s'explique par l'accélération des grands chantiers du Schéma Directeur National d'Infrastructures, notamment la construction et la réhabilitation des routes, la construction des barrages électriques et le déploiement de la fibre optique.

S'agissant de l'inflation en 2012, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a enregistré un taux de croissance de 2,7%.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire a enregistré un excédent de l'ordre de 2,8% du PIB en moyenne entre 2010 et 2012. En revanche, le déficit du solde primaire, hors ressources pétrolières, dépasse 12% du PIB. Ceci s'explique notamment par l'augmentation substantielle du budget d'investissements publics qui est passé de 300 milliards en 2009 à près de 1 000 milliards en 2012.

La balance des paiements a dégagée un solde excédentaire en 2012, impulsé par le relèvement du solde des transactions courantes, en dépit d'un alourdissement du déficit du solde de la balance des capitaux.

Cet excédent de la balance des paiements en hausse de 19,8% par rapport à 2011, a induit une augmentation des avoirs de réserves d'un montant de 289 milliards de Fcfa.

En 2013, les perspectives économiques font apparaître une légère amélioration de l'activité mondiale comparativement à l'année précédente. La poursuite des politiques macroéconomiques accommodantes, combinée au regain progressif de confiance des consommateurs et des investisseurs dans l'ensemble des économies avancées et une stabilité des principales places boursières mondiales, induiraient **un taux de croissance de 3,3%** cette année et 4% en 2014 selon le FMI.

En Afrique sub-saharienne, le taux de croissance du PIB réel progresserait de 5,6% en 2013 et devrait se situer à 6,1% en 2014.

En Zone CEMAC, les perspectives économiques et financières prévoient une décélération de l'activité économique à 4,1% en 2013, liée à la baisse programmée des investissements publics, de la production pétrolière et des activités dans les secteurs des BTP. Par conséquent, l'inflation s'établirait à 2,7% en 2013 contre 3,7% en 2012. Quant à la gestion des finances publiques, l'année 2013 serait marquée par un repli de déficit budgétaire de l'ordre de 0,2% contre 2,7% du PIB en 2012, liée essentiellement à la baisse de 8,2% des dépenses de l'Etat.

Au Gabon, **sur la base des derniers exercices de projection menés par nos services**, le produit intérieur brut de notre pays progresserait de 6,1% en 2013. Il serait principalement tiré par le secteur non pétrolier (+9,6%), soutenu par la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, notamment son volet infrastructures (routes, voies ferrées, ports, aéroports et barrages hydroélectriques).

L'inflation devrait décélérer en 2013 pour s'établir aux alentours de 2%, en deçà de la norme communautaire (<3%).

En matière de la gestion des finances publiques, les dépenses d'investissement public progresseraient 52,8% en 2013, en vue de combler les déficits du pays en infrastructures structurantes et compétitives. Ce qui se traduirait par une dégradation du solde budgétaire (-2,7% du PIB). Toutefois, la transformation de l'économie engendrée par les efforts d'investissement déployés pour soutenir les secteurs de production hors pétrole, expliquerait la stabilisation du déficit primaire hors pétrole autour de 17% du PIB en 2013.

La situation monétaire large est particulièrement marquée par une augmentation de la masse monétaire (15%) et du crédit intérieur (25%) et un léger repli des avoirs extérieurs nets (0,8%). En effet, à fin mars 2013, les **Avoirs Extérieurs** Nets du système bancaire diminuent légèrement de 0,8% en liaison avec la détérioration de la position nette extérieure des banques primaires (-47,3%).

Le crédit intérieur s'est raffermi de 25% en mars 2013, sous l'effet de la hausse des créances sur l'économie de 33%. Ceci montre que les banques ont soutenu le secteur réel afin de répondre aux besoins de financement qu'exige la mise en route du Programme Stratégique Gabon Emergent.

Au cours des différentes séances qui débiteront après la présente cérémonie, ces tendances globales seront complétées par des présentations sur l'évolution de chaque grand secteur de notre économie.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Pour tenter de cerner une préoccupation qui demeure d'actualité, nous avons proposé d'examiner au cours de la présente édition le sujet relatif à **l'accès au financement**.

Ce thème traite de la problématique de l'accès aux ressources financières nécessaires aussi bien au démarrage que dans la phase de développement des entreprises, notamment pour les petites et moyennes entreprises.

Cette problématique est d'autant plus d'actualité que les plus hautes autorités prônent un développement du secteur privé qui doit être le pilier de l'émergence économique du Gabon. Or, il n'y a pas de génération spontanée en matière d'essor du secteur privé. Le développement du secteur privé résulte de plusieurs facteurs importants suivants :

- l'existence d'esprits d'initiative en matière d'entrepreneuriat ;
- l'existence d'une capacité de montage, de gestion et d'encadrement des projets d'entreprises ;
- la facilité d'accès aux financements adaptés nécessaires à la mise en œuvre des idées de projets aussi bien dans la phase de démarrage de nouvelles activités que pour le développement des entités déjà existantes.

A ces facteurs s'ajoute plus que jamais la nécessité d'améliorer globalement l'environnement des affaires pour permettre une facilitation de l'exercice des différentes activités économiques.

Aussi, nous espérons qu'au terme de nos échanges, des pistes de solutions pourront être proposées au Gouvernement en vue d'améliorer l'accompagnement au plan financier de ces compatriotes qui ont l'idée et surtout le courage d'entreprendre.

A travers les propositions que nous formulerons, nous démontrerons la pertinence de notre cadre d'échange qui a en outre pour ambition de conforter le partenariat public /privé, en vue d'une plus grande cohésion nationale, nécessaire au développement de notre secteur productif.

Je reste convaincu, **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement**, Chers participants, que nos travaux permettront d'apporter une nouvelle dynamique à la collaboration entre l'administration gabonaise et le monde de l'entreprise.

Je vous remercie.

I.2.2 Discours d'ouverture de Monsieur Luc OYOUBI : Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable

Madame et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce,

Messieurs les dirigeants des confédérations patronales,

Mesdames Messieurs les Chefs d'Entreprises,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un agréable devoir de présider ce matin, cette séance d'ouverture des journées de concertation Opérateurs Economiques – Administrations, organisées par La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale et qui intervient après une longue interruption.

Je voudrais, au nom du Département dont j'ai la charge, souhaiter la bienvenue aux collègues Membres du Gouvernement qui ont trouvé le temps de nous assister pour la circonstance, aux représentants des partenaires au développement, aux opérateurs économiques et aux représentants des différentes administrations qui participeront à ces travaux.

J'apprécie à sa juste valeur la collaboration de certaines Institutions de la République, particulièrement celle du Conseil Economique et Social qui prendront part à ces rencontres. Ceci Mesdames et Messieurs, témoigne de notre souci commun de conjuguer nos efforts de réflexion en vue de créer un cadre viable pour le développement de notre économie.

Ces rencontres entre opérateurs économiques et l'administration s'inscrivent parfaitement dans la vision politique du Président de la République, Chef de l'Etat, qui s'est résolu à faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025.

Mesdames et Messieurs,

Vous aurez quatre jours durant à examiner l'évolution de l'ensemble des secteurs de notre économie, afin de proposer au gouvernement des mesures de nature à apporter des améliorations sur les aspects qui constituent des entraves au développement des affaires. Je souhaite que prévale tout au long de vos travaux un climat de sincérité et de coopération qui vous permettra j'en suis persuadé, de formuler des propositions de solutions à l'attention de l'administration et du Gouvernement.

Pour ma part, je voudrais d'emblée vous assurer de la volonté du gouvernement d'intégrer dans sa politique économique, le fruit de vos réflexions.

Sans vouloir anticiper sur les préoccupations qui seront exprimées par les entreprises, je voudrais que vous sachiez que le Gouvernement est conscient de ce qu'aucune industrie ne peut se développer sans l'existence des infrastructures de base de qualité, facteur de compétitivité.

A ce jour, un programme ambitieux de mise à niveau de nos infrastructures est en cours d'exécution et vise :

- le désenclavement du Gabon et la modernisation des équipements de transport ;
- le développement d'une offre d'électricité durable et accessible pour tous, à commencer par les entreprises ;
- la construction d'infrastructures numériques de qualité.

Nous sommes bien conscients du déficit à combler en matière de main d'œuvre qualifiée. Les investissements en cours et à venir dans le domaine de l'éducation, notamment dans l'enseignement technique visent à atteindre cet objectif.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de dire quelques mots sur la nécessité de développer le dialogue public privé et la force de proposition que doivent constituer nos entrepreneurs.

C'est grâce à un dialogue permanent que nous réussirons à mettre en œuvre les actions adaptées en vue d'améliorer nos indicateurs du Doing Business, tout en évitant une polarisation excessive sur le moment de la création de l'entreprise. Nos efforts devraient être davantage mobilisés sur les autres dimensions du climat des affaires, notamment la sécurité juridique et judiciaire.

Le dialogue public-privé doit gagner en densité et ne pas se limiter à des réunions formelles. Une concertation cohérente se construit d'abord au niveau de chacun des partenaires avant de se prolonger en dialogue constructif entre partenaires publics et privés.

Les organismes représentatifs du secteur privé ont été jusqu'ici peu engagés sur des objectifs d'appui aux entreprises sous la forme de services non disponibles par le marché ou accessibles à des coûts rédhitoires pour les Petites et Moyennes Entreprises et les Très Petites Entreprises. La chambre de commerce doit davantage s'investir dans l'objectif de promotion de la production et développer son autonomie financière par la valorisation de services professionnels.

Mesdames et Messieurs,

Pour cette édition, il vous est également proposé de réfléchir sur une problématique d'actualité, le financement de l'économie, notamment les conditions d'accès au financement pour nos entreprises. Ce thème rentre dans le cadre d'une préoccupation à la fois nationale et régionale.

Il s'agit d'une préoccupation centrale car l'accès au financement constitue un facteur de réussite et de compétitivité pour nos entreprises.

Le 13 juin dernier, une conférence a été organisée ici à Libreville par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale sur cette problématique, avec une approche sous-régionale. Il s'agit à présent de regarder le problème sous l'angle national, de manière à dessiner des pistes de solutions locales et adaptées au cas du Gabon.

C'est pour cette raison, que je souhaite vivement que de votre réflexion, émergent des propositions concrètes permettant d'améliorer les conditions d'accès au financement pour ceux qui prennent le risque d'entreprendre dans notre pays.

De cette manière, nous arriverons à positionner avantageusement notre pays dans la sous-région, à accélérer la croissance et créer plus de richesses qui permettront d'éradiquer la pauvreté afin de réaliser les objectifs poursuivis par Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**.

Je voudrais avant de terminer mon propos, profiter de cette opportunité pour rappeler aux opérateurs économiques la nécessité pour un bon suivi de l'évolution de notre économie, d'une collaboration entre leurs entreprises et l'administration concernée par ce travail d'analyse, c'est à dire la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale.

Je trouve regrettable que certains d'entre vous ne comprennent pas assez l'importance de la collecte de statistiques sectorielles pour une bonne analyse de la conjoncture. Vous êtes en principe les premiers bénéficiaires des analyses de la Direction Générale de l'Economie, en ce sens qu'une bonne gestion d'entreprise ne peut se concevoir sans une lisibilité du marché et de l'environnement.

Aussi, je vous invite à plus d'effort dans la collaboration avec ces fonctionnaires qui en définitive, travaillent pour vous.

Sur ce, je déclare ouvertes les journées de concertation Opérateurs Economiques – Administrations Edition 2013.

Je vous remercie. -/-

II. CONJONCTURE

II.1 Evolutions macroéconomiques en 2012 et perspectives 2013

II.1.1 Situation macroéconomique en 2012

Dans un contexte de décélération de l'économie mondiale (+3,2% contre +3,9%), liée à la morosité économique dans les pays avancés, à la volatilité des cours des matières premières (énergie, produits alimentaires, etc.) le Gabon, à l'instar de nombreux pays exportateurs nets de ressources naturelles, a enregistré des résultats appréciables, suite à la bonne tenue des cours des matières premières, à l'accélération des travaux du schéma Directeur National des Infrastructures, à la poursuite des réformes structurelles et à la finalisation des travaux liés à la CAN, en dépit de la baisse de la production pétrolière et minière.

Ainsi, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut s'est établi à 5,3%, en 2012, contre 7,0% en 2011. Cette évolution de l'activité économique s'explique par la baisse du secteur pétrolier (-4,2%) et le ralentissement du secteur hors pétrole (9,4% contre 11,7% en 2011).

Sur le plan sectoriel, hormis le secteur primaire qui s'est caractérisé par un repli de 3,1%, les secteurs secondaire et tertiaire ont respectivement enregistré des taux de croissance de 4,8% et 9,8% en 2012.

La contre-performance du secteur primaire s'explique principalement par : (1) le recul de l'activité minière (-11,0%), suite aux difficultés d'acheminement par rail (2) le repli accentué de la production pétrolière, imputable au déclin naturel des champs matures et l'arrêt de la production sur certains puits.

Le secteur secondaire a amorcé une phase de ralentissement de ses activités (4,8% contre 27,8% en 2011). Cette situation découle du recul des branches Raffinage et BTP. L'activité de raffinerie a été pénalisée par des arrêts de production (remise à neuf de l'outil de production et incendie). Quant aux BTP, le repli enregistré fait suite au relâchement intervenu à la fin des travaux d'urgence liés à l'organisation de la CAN 2012.

En revanche, le secteur tertiaire a été le plus dynamique en 2012. Il a ainsi enregistré une croissance de 9,8% contre 8,1% un an plus tôt. Cette situation est le résultat des performances observées dans la quasi-totalité des branches.

Du point de vue de la demande, la croissance a essentiellement été tirée par la demande intérieure (+8,5%). Ce renforcement est imputable à l'accroissement de la consommation totale (+8,9%) et de l'investissement total (+7,8%).

S'agissant de l'emploi, les effectifs globaux du secteur moderne ont été évalués à 162 142 agents contre 149 099 agents en 2011, soit une hausse de 7,4%.

Cette évolution provient de l'augmentation de 9,2% des employés de l'administration publique. Dans le même temps, les demandes d'emplois traitées par l'Office National de l'emploi (ONE) ont baissé de 29,6%, résultant essentiellement d'une faible inscription des demandeurs ayant le statut d'anciens travailleurs.

Parallèlement, la masse salariale du secteur moderne a progressé de 13% en 2012. Cette évolution est liée à l'augmentation du niveau des salaires aussi bien dans les sociétés que dans les administrations publiques.

S'agissant des prix, l'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a atteint une moyenne annuelle de 2,7% en 2012 contre 1,3% en 2011. Cet accroissement provient essentiellement de la hausse des prix des produits alimentaires de grande consommation (l'huile de palme raffinée, poisson, viande, légumes et tubercules), ceux des articles d'habillement et chaussures ainsi que du transport. Notons que suite à cette hausse persistante des prix des produits de première nécessité, le Gouvernement a décidé de la suspension temporaire des taxes fiscales sur certains produits.

La balance des paiements consolidée s'est soldée par un compte excédentaire de près de 289 milliards de FCFA, en hausse de 19,8% par rapport à 2011. Cet excédent a induit une augmentation des avoirs de réserves d'un montant équivalent, correspondant, dans leur quasi-totalité, à une hausse des avoirs en devises étrangères.

En effet, le solde de la balance courante est passé de 484,4 milliards de FCFA en 2011 à 589,8 milliards de FCFA en 2012, soit une progression de 15,6%. Cette évolution est liée à l'amélioration du solde de la balance commerciale. Par contre, le solde de la balance des capitaux s'est détériorée, passant de -38,3 milliards de FCFA en 2011 à -301,3 milliards de FCFA en 2012, en rapport avec la forte dégradation du solde du compte financier (autres investissements).

II.1.2 Perspectives macroéconomiques pour 2013

L'année 2013 serait caractérisée au plan international par une amélioration progressive de l'activité économique, grâce au dynamisme des économies émergentes. Au plan national, l'activité serait marquée par un accroissement du volume des exportations, notamment des mines et de bois transformé, par la poursuite des travaux liés à la mise en œuvre du Schéma Directeur National des Infrastructures et la baisse de la production pétrolière.

Dans ce contexte, le produit intérieur brut (PIB) progresserait de 6,1% en 2013 contre 5,3% en 2012. Cet accroissement s'expliquerait essentiellement par la bonne tenue du secteur hors pétrole (+9,6%).

Au niveau sectoriel, le secteur primaire se contracterait de 0,9% alors que les secteurs secondaire et tertiaire progresseraient respectivement de 10,6% et 10%.

Le repli de l'activité du secteur primaire résulterait essentiellement de la baisse de la production pétrolière (-3,1%) en dépit de la reprise de l'activité minière (+27,5%).

L'accroissement des activités du secteur secondaire s'expliquerait particulièrement par la hausse de l'activité des industries du bois (+6,7%), la reprise des activités du raffinage (+19,8%) et du BTP (+15,5%). La progression de l'activité des industries du bois serait consécutive au renforcement des capacités de production. La reprise de l'activité raffinage résulterait essentiellement d'une normalisation de la production en 2013 contrairement à 2012, marquée par une évolution cahoteuse de l'activité (arrêt technique, grève, etc.). La relance de la branche bâtiments et travaux publics résulterait, quant à elle, de la construction des logements sociaux, du déploiement de la fibre optique, de la poursuite de travaux prévus dans le Schéma Directeur National des Infrastructures, notamment les des axes routiers Libreville-Ntoum, Akiéni-Okondja, Ndjolé-Lalara, Ndendé-Mouila, Ndendé-Tchibanga, Mekoui-Carrefour Leroy...

L'accroissement des activités du secteur tertiaire proviendrait de l'amélioration dans le commerce (+0,9 point), malgré le ralentissement des transports et communications et des services. L'augmentation des activités du commerce résulterait des effets induits des performances enregistrées dans le secteur secondaire.

L'inflation, mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation, progresserait de 1,7% en 2013 contre 2,7% en 2012. La prolongation des mesures gouvernementales visant à contenir les prix intérieurs des produits de première nécessité (suspension des taxes fiscales sur certains produits, plafonnement des prix de 64 produits, etc.) permettrait de contenir l'inflation dans la norme communautaire.

En 2013, la balance des paiements enregistrerait un solde excédentaire. Cette évolution s'expliquerait par la hausse du solde du compte des transactions courantes, en dépit de la dégradation du solde de la balance des capitaux.

II.2 Evolutions sectorielles

L'observé conjoncturel à fin mars 2013 fait ressortir, au niveau du **secteur primaire**, un recul de la production et des exportations de pétrole brut respectivement de 10,3% à 2,682 millions de tonnes et de 13,8% à 2,379 millions de tonnes. Ces évolutions sont consécutives aux perturbations liées à la grève de l'Organisation des Employés du Pétrole et aux difficultés techniques enregistrées par certains opérateurs.

Le recul de l'activité pétrolière a été accompagné par l'interruption de la dynamique haussière des cours sur le marché international à la mi-février, en raison de la crise budgétaire américaine, du durcissement de la politique économique chinoise et enfin de la crise politique italienne et ses conséquences sur la santé de la zone euro. Ainsi, en retrait de 0,7%, le prix moyen des bruts gabonais s'est situé à 111,86 dollars le baril.

Dans le même temps, la production de minerais et d'agglomérés de manganèse ainsi que les exportations ont progressé respectivement de 82,4% à 859 554 tonnes et de 57% à 866 265 tonnes. Cette hausse a été favorisée par la bonne orientation de la production mondiale d'acier au carbone (+2%).

Concernant le secteur Agriculture-Elevage-Pêche, les branches des cultures vivrières et maraichères, de cacao et café ainsi que celle de Caoutchouc naturel ont enregistré des performances notables. Cependant, suite à la décision gouvernementale de suspendre les licences et autorisations de pêche en janvier 2013 en vue de la restructuration du secteur Pêche, la production halieutique a chuté de 46,3% à 6 111 tonnes, pour un chiffre d'affaires en net baisse de 49,2% à 6,1 milliards de FCFA.

L'évolution du secteur secondaire a été marquée par la bonne tenue des activités des Autres industries de transformation et de l'Electricité et Eau, portées respectivement par la fermeté de la demande locale, les investissements de renforcement et de modernisation des équipements réalisés ces dernières années et par le programme de mise en œuvre des investissements en infrastructures publiques.

Les autres composantes du secteur secondaire ont enregistré des évolutions mitigées. En effet, au sein des **Industries agroalimentaires et des boissons**, les productions meunière et avicole, de tabac ainsi que de boissons gazeuses et alcoolisées ont enregistré des contreperformances suite notamment à la congestion du Port d'Owendo et l'installation de nouveaux équipements de brassage. A contrario, les productions de sucre, d'eau minérale et des huiles et corps gras se sont raffermies en liaison avec la résolution des problèmes techniques relevés au début de l'année 2012, la fluidité du circuit de commercialisation et la réhabilitation de l'outil de production.

Au cours de la même période, les **Industries de transformation du bois** ont enregistré des résultats négatifs avec une production de bois ouvrés en retrait de 21,2% à 87 348 m³ et des exportations en baisse de 13,7% du fait de la contraction de la demande extérieure et de la congestion du port d'Owendo qui gêne le développement des activités de commerce extérieur.

L'activité au niveau du **Tertiaire** a été bien orientée sur l'ensemble, nonobstant le repli constaté dans le transport aérien, suite à l'arrêt des prestations de certaines compagnies sur le marché gabonais.

III. LA PROBLEMATIQUE DE L'ACCES AU FINANCEMENT

La problématique de l'accès au financement renvoie essentiellement aux liens étroits existant entre l'efficacité d'un secteur financier et le développement économique d'un pays. Elle constitue pour les autorités gabonaises l'une des principales préoccupations.

En effet, le Conseil des Ministres délocalisé de Port Gentil, tenu en 2010, a débouché sur une série de mesures visant l'efficacité des établissements de crédit, principalement ceux relevant du domaine public.

La réflexion en cours initiée par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale poursuit, entre autres objectifs, l'examen des modes de financement actuels de l'économie gabonaise, l'identification des limites de l'accès au financement des agents économiques dans un contexte de surliquidité bancaire et enfin l'énonciation des pistes de solutions.

III.1 Le financement actuel des entreprises

Le principale mode de financement des entreprises au Gabon demeure le financement intermédié réalisé avec le concours des banques, compte tenu de la faiblesse des fonds propres des entreprises, des contraintes liées à l'accès au marché financier et de la faible culture des Partenariats publics privés.

III.2 Les limites de l'accès au financement

Les limites liées à l'accès au financement peuvent être abordées en fonction des intervenants :

La BEAC et la COBAC

Au niveau de ces deux entités, on relève les limites ci-après :

- Les rigidités du dispositif prudentiel ;
- l'inefficacité de la politique des taux de la Beac ;
- la non effectivité du Taux Effectif Global (TEG) et du taux d'usure, malgré l'adoption d'un texte communautaire depuis novembre 2012.

L'Etat

En ce qui concerne l'Etat, on note :

- des insuffisances du cadre juridique et réglementaire en matière de mise en œuvre des sûretés réelles ;
- des incertitudes juridiques et judiciaires.

Les banques

Les banques quant à elles doivent :

- revoir à la baisse le niveau de facturation du crédit qui reste élevé, malgré les efforts enregistré sur les dix dernières années;
- renforcer leurs niveau des fonds propres afin d'augmenter leur capacité d'intervention.

Les agents économiques

Les principales critiques faites à ces derniers sont :

- la faiblesse de la qualité des projets soumis au financement bancaire ;
- l'absence ou la mauvaise qualité des états financiers présentés.

III.3 Les pistes de solution

La BEAC

Pour résoudre la problématique de l'accès au financement, l'Institut d'Emission devra :

- poursuivre l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt;
- examiner la possibilité d'assouplir les règles prudentielles pour tenir compte des caractéristiques de notre marché.

L'Etat

L'Etat devra :

- mettre en place des mécanismes de financement des projets structurants ;
- encourager et faciliter l'accès à la Bourses des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) ;
- favoriser la création des sociétés de capital-risque ;
- mettre en œuvre la stratégie de développement de la microfinance.
- appliquer les dispositions du texte portant réglementation de change, relatives à la domiciliation des recettes d'exportation auprès du système bancaire local;

Les Banques

Les banques devront :

- renforcer leurs fonds propres ;
- élargir leur offre de service;
- réduire les marges et les frais appliqués sur les opérations de crédit, compte tenu du faible niveau actuel du volume de crédits non performants.

IV. LES COMPTES RENDUS DES TRAVAUX

IV.1 Secteur transport et auxiliaires de transports

Séance du 24 juin 2013 à 9h45

IV.1.1 Conjoncture du secteur transports et auxiliaires des transports

L'activité du secteur des Transports et auxiliaires des transports a évolué positivement au cours du premier trimestre 2012 dans l'ensemble, à l'exception du transport aérien.

Transport aérien

Le trafic aérien a été marqué par l'augmentation du nombre de passagers transportés (6,2%), malgré le repli respectif des mouvements des avions commerciaux (-0,2%) et du volume du fret (-17,4%). Au premier trimestre 2013, la branche a connu un reflux de l'activité en raison de la fermeture de certaines compagnies aériennes desservant le Gabon.

Transport ferroviaire

Malgré l'évolution haussière du nombre de passagers transportés (+9,2%), l'activité ferroviaire a connu une baisse en 2012, imputable à la diminution du volume de marchandises manipulées (-5,1%) notamment des produits miniers. En revanche, on a noté une reprise de l'activité durant les trois premiers mois de l'année 2013 (+48,2% du volume global de marchandises transportées), en liaison avec les bonnes performances de l'activité minière.

Transport maritime

En 2012, l'activité maritime a reculé dans les deux principaux ports du pays (Owendo et Port-Gentil). Au cours du premier trimestre 2013, on a relevé une évolution mitigée avec une hausse d'activité à Owendo contre une baisse à Port-Gentil, du fait des faibles quantités de produits pétroliers transportées.

Auxiliaires de transport

Au terme des trois premiers mois de l'année 2013, les auxiliaires de transports ont poursuivi avec les bonnes performances enregistrées en 2012, en liaison avec le regain d'activité dans la plupart des secteurs de l'économie nationale. Ainsi, le chiffre d'affaires de cette branche a progressé de 15,2%.

IV.1.2 Interventions des opérateurs économiques

Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG)

Monsieur le Directeur Général de l'OPRAG a confirmé la baisse de 23% de l'activité de la branche maritime à travers les diminutions des mouvements des navires et du trafic de marchandises durant la période 2011-2012. Il a également relevé l'absence de certains agrégats importants pour le suivi de l'activité de ce secteur. Il s'agit notamment de l'activité conteneurs qui est de plus en plus utilisée par l'industrie maritime, car beaucoup de marchandises voyagent de nos jours par ce mode de transport. Ainsi, entre 2009 et 2012, les conteneurs transportés sont passés de 51 697 à 113 993.

L'autre agrégat à intégrer dans les tableaux d'analyse est l'activité du cabotage national et international dans les différents ports et Beach du Gabon. En effet, 90% des échanges commerciaux du Gabon passent par les ports.

Dans un second temps, il a reconnu les difficultés liées à l'engorgement du Port d'Owendo. En effet, compte tenu de l'absence de programmation du développement des ports, le regain d'activité observé en 2009 suite au lancement des chantiers du programme du PSGE est venu mettre en exergue ce problème du port d'Owendo. D'un linéaire de 455 m de quai, ce port ne répond plus à l'importance du trafic.

A cela s'ajoutent les problèmes d'ensablement, de tirants d'eau, d'insuffisance du matériel de manutention et l'absence d'espaces de stockage de marchandises.

En vue de résorber les problèmes évoqués ci-dessus, l'OPRAG entend mettre l'accent sur trois axes :

- **le cadre juridique** avec l'adoption d'un texte novateur dans le cadre de la modernisation de l'activité portuaire, dans la mesure où les textes en vigueur sont désuets. Ce nouveau texte définira les différents intervenants dans la gestion portuaire et leurs rôles respectifs. Actuellement, le texte d'application est en cours d'élaboration.
- **le développement et la modernisation des infrastructures portuaires** avec la construction d'un linéaire quai de 500 mètres livrable entre douze et quinze mois, d'une profondeur variant entre 12 et 13 mètres de tirant d'eau. Pour ce qui est du matériel de manutention, après l'acquisition de deux grues mobiles, il est prévu l'achat d'une troisième grue livrable avant la fin de l'année. De même, il est prévu l'équipement de grue portique pour le quai en construction. S'agissant du problème d'aire de stockage, les travaux de remblais des zones marécageuses sont en cours de réalisation, ainsi que la modernisation du terminal à conteneurs en vue de l'amélioration de sa productivité.
- **la facilitation** avec la mise en place d'un guichet unique afin de réduire les longues procédures administratives pour l'import/export.

Le Directeur Général de l'Oprag s'est également prononcé sur le problème de l'approvisionnement de la SMAG en blé importé. Pour lui, il s'agit plus d'un problème de manutention des cargaisons de blé, car les opérateurs manutentionnaires n'ont pas de matériel adéquat pour décharger le blé (absence de silo). La solution envisagée est la mise en place d'un silo avec une pompe aspirante.

Conseil Gabonais des Chargeurs

Le Directeur du Trafic et des Statistiques au Conseil Gabonais des Chargeurs a fait mention d'une ordonnance N° 2 qui régit le développement du Trafic maritime sur le territoire gabonais. Par ailleurs, ce texte prévoit la création d'un fonds alimenté par les opérateurs en vue d'améliorer les conditions de transport. Il a fait savoir que les armements transportant les mines et les hydrocarbures ne s'acquittent pas jusqu'à ce jour de leurs contributions.

Monsieur le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale a demandé au DPS de prendre attache avec le représentant de la CGC afin de voir dans quelle mesure la DGEPPF pouvait apporter sa contribution pour que les dispositions réglementaires soient appliquées.

IV.1.3 Interventions des Administrations

Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable

A la suite des différentes interventions, le Ministre a félicité l'ensemble du personnel de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale pour la qualité du travail réalisé. Ensuite, il a réitéré l'importance pour les opérateurs économiques de communiquer leurs données chiffrées en vue permettre à l'administration de fournir des informations précises et fiables.

De plus, il a formulé les questions suivantes :

- le problème d'estimation de la valeur ajoutée du secteur BTP et la nécessité d'intégrer les entreprises chinoises pour une meilleure perception de l'activité de ce secteur ;
- comment expliquer une évolution des importations des biens de consommation de 1,1% alors que la consommation des ménages progresse de 9,8% en 2013?
- la nécessité de réactiver le volet balance des paiements du modèle MEGA.

Le Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale est revenu sur l'obligation des entreprises de fournir des données chiffrées lors des missions d'enquêtes de conjoncture économique et sociale. Il a cité le cas de Sericom Gabon et d'autres entreprises des BTP qui ne renseignent pas l'Administration sur leur activité. Passant la parole au Directeur des Etudes Macroéconomiques (DEM) celui-ci a apporté des éléments de réponses suivants aux différentes observations formulées par le Ministre.

Comment détermine-t-on la valeur ajoutée des BTP ?

Concernant le taux de croissance de la valeur ajoutée des BTP, il est calculé en prenant le taux de croissance en valeur de la production vendue (segment bâtiment-génie civil et lignes d'eau, d'électricité et téléphone) déflaté du taux de croissance des prix. Notons que le déflateur du BTP est approché par l'évolution des prix des matériaux de construction (ciments, gravier, sable, etc.).

Afin de mieux capter la valeur de la production de ce secteur et en l'absence des statistiques dans la plupart des entreprises chinoises, la DGEFP croise trois sources d'informations :

- les données communiquées par les entreprises de notre échantillon (les majors du secteur) ;
- l'exploitation des fichiers TVA (Fichier de la Direction des grandes entreprises, fichier du Centre d'immatriculation des moyennes entreprises et celui de Port-Gentil) communiqués par la Direction Général des Impôts (DGI). Ces fichiers regroupent le chiffre d'affaires (mensuel ou annuel) des entreprises assujetties à la TVA ;
- l'examen de l'exécution du budget d'investissement.

L'analyse de ces trois sources d'informations nous permet d'affiner nos estimations du PIB de ce secteur.

Concernant la constitution de l'échantillon des BTP, la DGEFP travaille avec un échantillon qui comporte les majors du secteur des BTP dans ses deux composantes : le segment Bâtiment et génie-civil et le segment pose de lignes d'eau, et poteaux d'électricité et de téléphone). Hormis les entreprises chinoises et quelques autres entreprises qui ont des marchés dans le cadre des financements extérieurs (bilatéraux), notre échantillon couvre près de 95% du chiffre d'affaires des fichiers de la DGI.

Compte tenu du manque de collaboration des entreprises chinoises, ces dernières ne sont pas encore intégrées dans notre échantillon. Toutefois, les démarches sont en cours avec les responsables du Ministère en charge des Travaux Publics pour résoudre ce problème de statistiques avec ces opérateurs.

Au sujet des prévisions de croissance de 2013 présentées en annexe de la note de conjoncture du 1^{er} trimestre 2013, elles ont été effectuées en août 2012 et sont celles de la Loi de Finances 2013 et nous anticipons à l'époque un ralentissement du volume des importations des biens de consommations (pour tenir compte de l'effet CAN 2012) et une hausse des biens d'équipement et c'est cette dernière qui justifierait la hausse de la consommation finale des ménages.

L'analyse des réalisations à fin 2012 des importations et l'observées du 1^{er} trimestre 2013 du niveau des importations des biens de consommations indiquent une évolution contraire aux prévisions initiales. Les nouvelles prévisions apportent quelques modifications.

Désormais, les prévisions de croissance révisées en juin 2013 projettent une hausse des importations des biens de consommation, mais un ralentissement de la consommation finale des ménages, en cohérence avec la proposition d'une hausse du budget des biens d'équipement (dans la perspectives d'une loi de finances rectificative 2013) de certaines administrations financières en vue d'accroître leur efficacité dans le recouvrement des recettes.

Concernant la possibilité d'élaborer un module dans MEGA de prévision de la balance de paiements, les travaux en cours, relatifs à l'amélioration du modèle MEGA, prendraient en compte cet aspect afin que nous puissions projeter la balance de paiements à la DGEPF. Toutefois, dans la version actuelle du modèle, nous disposons d'un module balance de paiements permettant de suivre l'évolution du compte extérieur du Gabon.

Conseiller Economique du MEEDD

Elle a demandé des précisions sur les hypothèses qui ont conduit la DGEPF à revoir le taux de croissance prévisionnel de 7,3% à 6,1% en 2013.

En réponse, le Directeur des Etudes Macroéconomiques a expliqué que cet écart s'explique par l'exploitation des nouvelles données issues de la récente enquête économique. Celles-ci ont conduit à la révision du cadrage macroéconomique. Il s'agit notamment :

- de la baisse de la production pétrolière (-3,1% contre -0,5% initialement prévue) ;
- de la baisse du taux de change (500\$ US contre 510 \$ US dans les prévisions initiales) ;
- du ralentissement des activités des BTP (15% contre 31,4% prévue à la loi de finance 2013) ;
- de la chute des activités du secteur bois ;
- du relèvement des exportations de manganèse (27,5% contre 18,5% initialement prévu) ;

Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation

Le Directeur Général Adjoint de la Concurrence et de la Consommation a souligné l'absence d'informations relatives au Transport fluvial et lagunaire. A ce propos, le DPS a argué l'indisponibilité de données statistiques de cette activité au moment de l'élaboration de la note de conjoncture du premier trimestre 2013.

IV.2 Secteurs commerce, service et hôtellerie

Séance du 24 juin 2013 à 14 heures

IV.2.1 Conjoncture des secteurs commerce, services et hôtellerie

Commerce

Au premier trimestre 2013, le commerce a enregistré une tendance haussière dans toutes ses branches :

- le commerce général structuré a augmenté de 10,2% ;
- les véhicules ont progressé de 16,9% ;
- le commerce des produits pétroliers s'est affermi de 6,1% ;
- le commerce des produits pharmaceutiques s'est amélioré de 7,5%.

Cette évolution s'explique par l'extension des réseaux de distribution à l'intérieur du pays et par les commandes soutenues des clients industriels.

Services

La conjoncture du secteur des services s'est caractérisée à fin mars 2013 par une augmentation du taux de croissance de 9,8%. Cette embellie est expliquée essentiellement par la bonne tenue des activités des services rendus aux entreprises (+12,5%), des services aux particuliers (+4,4%) et des services de mécanique générale (+7,5%).

Hôtellerie

L'activité hôtelière s'est consolidée à la faveur de l'organisation d'un certain nombre de manifestations. Ainsi le taux d'occupation des hôtels de classe internationale s'est amélioré de 13,8 points. Malgré la baisse des prix moyens de la chambre de 13,9% et conforté par la bonne tenue de la restauration collective et l'événementiel, le chiffre d'affaires a progressé de 23,1% pour s'établir à 16,7 milliards de FCFA.

IV.2.2 Interventions des opérateurs économiques

Hôtel Okoumé palace

Le représentant de l'hôtel Okoumé Palace a rappelé à l'assistance l'état actuel d'avancement des travaux de réhabilitation. Ainsi, 135 chambres sont actuellement disponibles pour un taux d'occupation qui avoisinerait les 60%.

A fin décembre 2013, suite à la livraison de 320 nouvelles chambres, la structure envisage offrir un total de 470 chambres en 2014, 12 salles de conférences, 3 restaurants et 3 piscines.

Dans cette dynamique, cette structure espère couvrir les conférences et autres événements prévus sur le territoire national. Il a souligné par ailleurs que la clientèle locale de l'hôtel s'est appréciée de 3% en 2012 pour atteindre 17% en 2013.

IV.2.3 Interventions des administrations

Direction Générale du Tourisme et DGEPF

En réponse aux questions relatives aux performances du tourisme et du prix élevé des chambres, le représentant de la Direction Générale du Tourisme a rappelé que dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le Gabon a inscrit dans ses priorités une politique tournée vers le tourisme d'élite au détriment du tourisme de masse et a reconnu que les statistiques présentées ne concernent que les hôtels de classe internationale.

Cette idée a été appuyée par le DGEPF qui a rappelé que seules les structures de moyennes capacités offrent des prix accessibles. Par ailleurs, la Direction Générale de l'Economie espère établir une collaboration avec la Direction Générale du Tourisme, dans l'optique d'exploiter le compte satellite afin d'élargir les indicateurs d'appréciation du niveau d'activité.

Concernant les données conjoncturelles, la Direction Générale du Tourisme s'est abstenue de se prononcer sur la fiabilité des données statistiques produites par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale. Cependant, il a précisé que le tourisme ne se résumait pas à l'hôtellerie et qu'il était nécessaire d'intégrer dans la base de données d'autres indicateurs tels que : « **Les chambres louables** », pour une meilleure appréciation du taux de couverture. Il a enfin présenté le compte satellite du tourisme comme un outil d'aide à la décision.

IV.3 Secteurs BTP et Télécommunications

Séance du 25 juin 2013 à 9 heures

IV.3.1 Conjoncture des secteurs BTP et Télécommunications

Bâtiments et Travaux Publics

Le secteur des BTP a connu une baisse d'activité (-2,4%) en 2012, due à la faiblesse du niveau de commandes et aux retards de paiement subits par les opérateurs économiques sur la commande publique.

A fin mars 2013, l'activité du BTP a cru de 5,3%, en raison de la poursuite des travaux liés au Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI).

Télécommunications

En 2012, les indicateurs d'activité des Télécommunications ont été globalement positifs avec un taux de croissance du chiffre d'affaires de 22,8%. Cette tendance s'est poursuivie au 1^{er} trimestre 2013, tirée par la dynamique observée dans la branche téléphonie mobile, suite à l'extension du réseau à travers le territoire national.

IV.3.2 Interventions des opérateurs économiques

ARCEP

Le Secrétaire Exécutif de l'ARCEP a confirmé la cohérence des statistiques, tout en déplorant l'absence des informations statistiques sur le nombre d'abonnés internet. La vision de l'ARCEP est de réguler le secteur des télécommunications en vue de :

- maintenir la croissance du marché ;
- poursuivre la baisse des prix ;
- garder une contribution positive dans la création de la richesse nationale (PIB).

Pour éviter les pratiques d'une concurrence déloyale, l'ARCEP a prévu des sanctions à l'encontre des opérateurs s'inscrivant en marge de la réglementation en vigueur. Pour assurer l'équilibre du marché, notamment en termes de part de marché, l'ARCEP applique les tarifs d'interconnexion et cette pratique porte de bons résultats.

Monsieur ESSONGHE a toutefois souhaité une approche plus sectorielle des solutions envisagées pour faciliter l'accès au financement.

GABON TELECOM

Le représentant de GABON TELECOM a confirmé les tendances sectorielles de la DGEFP, notamment le chiffre de 18 000 abonnés au téléphone fixe suite à l'opération d'assainissement du fichier.

Il a précisé que le nombre d'abonnés internet est de 7000 et celui du mobile varie entre 700 000 et 800 000 abonnés. La société évolue dans un secteur très concurrentiel et à très forte mobilité technologique. A travers la régulation sur les terminaisons d'appels par l'ARCEP, les coûts d'interconnexion ont baissé de 51% et tendent toujours à la baisse.

STAFF

Le représentant de la société STAFF a salué l'initiative de la DGEFP et souhaité sa pérennisation pour une meilleure visibilité des secteurs d'activité. Abordant les difficultés d'accès aux données des entreprises, il a souligné que les opérateurs économiques étant soumis à la déclaration des états financiers, il a préconisé une collaboration entre les différentes administrations pour un meilleur partage des données.

Après avoir confirmé les tendances sectorielles, il a fait remarquer que les travaux de la CAN ont eu des retombées positives sur certaines entreprises, mais cet effet n'a pas été ressenti au niveau des PME.

Par ailleurs, il a soulevé quelques préoccupations, notamment sur les garanties trop coûteuses, l'inadéquation entre la commande et le paiement, à l'origine des tensions de trésorerie pour les entreprises des BTP, notamment les PME. A cet effet, pour régler le problème du cautionnement bancaire auquel sont confrontées les PME en vue de l'accès à la commande publique, l'Etat devrait leur accorder un soutien, par le biais de la Caisse de Dépôts et Consignation (CDC), comme garant pour ces petites structures.

Enfin, pour une entreprise ambitieuse, il a conseillé la co-traitance et non la sous-traitance comme mode d'accès aux marchés.

COLAS

La solution préconisée, par Monsieur LIMA, pour faciliter l'accès au financement est de former les dirigeants d'entreprises ou les porteurs de projets aux techniques de montage des plans d'affaires (business plan). Il a ainsi fait mention des forums organisés par la BGD pour l'octroi des crédits aux PME, avec désignation des formateurs dans le suivi et l'exécution des crédits octroyés.

BGFI

En réaction à la problématique du financement des PME, qui fait d'ailleurs l'objet d'une réflexion au sein de la banque, M PECHERA a souligné que pour cautionner une entreprise, les banquiers accordent une importance capitale aux conditions requises pour l'octroi d'un crédit, notamment la qualité du projet, la solvabilité de l'opérateur économique, la relation de confiance entre l'entrepreneur et le banquier et la stratégie d'entreprise à mettre en place pour atteindre les objectifs de croissance.

Pour avoir une masse critique d'hommes d'affaires, le pays doit contraindre les promoteurs à se former. A défaut, on doit former les promoteurs avant le démarrage des activités de leur structure, comme c'est le cas en France.

Le business plan est un document propre aux chefs d'entreprises. À ce titre, la banque ne peut être juge et partie, c'est-à-dire du montage à l'attribution du financement car l'accompagnement obéit au cadre juridique de l'OHADA et de la COBAC.

Des journées thématiques à l'endroit des clients sont organisées en interne afin de les accompagner dans le montage des dossiers.

IV.3.3 Interventions des Administrations

Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

Pour faciliter l'accès au financement, l'Administration a suggéré le regroupement des PME sous forme de Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

IV.4 Secteurs pétrole, mine, raffinage et énergie

Séance du 25 juin 2013 à 13h30

IV.4.1 Conjoncture des secteurs pétrole, mine, raffinage et énergie

Pétrole

En 2012, en raison du déclin naturel des champs matures et des difficultés techniques rencontrées par certains opérateurs en début d'année, l'industrie pétrolière s'est caractérisée par une baisse de 4,2%, par rapport à 2011, atteignant 11,628 millions de tonnes.

Au premier trimestre 2013, cette production poursuit sa tendance baissière, aggravée par la grève de l'Organisation des Employés du Pétrole (ONEP). Elle atteint 2,682 millions de tonnes contre 2,991 millions de tonnes à fin mars 2012, soit une baisse de 10,3%.

Corrélées à la production, les exportations ont connu un repli de 13,8% sur la période, s'établissant à 2,379 millions de tonnes.

Le ralentissement de l'économie mondiale, notamment celle de la Chine, a eu un impact sur le niveau du cours du baril (-5%) et du taux de change du dollar par rapport au Francs CFA (-0,7%).

Mines

En 2012, en raison de la persistance des problèmes logistiques (déraillements successifs des trains perturbant l'acheminement régulier du minerai et incidents techniques exceptionnels au port d'Owendo en début d'année), Comilog enregistre un recul de son activité. En effet, la production de manganèse a baissé de 11%.

Dans un contexte favorable de l'industrie sidérurgique internationale marqué par le redressement de la demande du minerai de manganèse, la Comilog a connu une amélioration significative de son activité au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Ainsi, la production de minerai et d'aggloméré de manganèse s'est accrue de 82% à 859 554 tonnes. Parallèlement, les livraisons externes se sont élevées à 866 265 tonnes, soit une augmentation de 56%.

Conséquemment, le chiffre d'affaires a progressé de 66,9% à fin mars 2013, conforté par la hausse des cours du minerai de manganèse (+18 %).

Raffinage

En 2012, le volume du brut traité a chuté de 22%, en liaison avec l'arrêt quinquennal et un incendie de la chaudière qui a paralysé l'activité de la société.

Au premier trimestre 2013, le volume de brut traité a progressé de 10,3% pour s'établir à 107 753 tonnes métriques.

Energie

En 2012, les productions en électricité et en eau ont augmenté respectivement de 6,8% et 3,8%, sous l'effet des consommations croissantes des ménages et des clients industriels (BTP, industries du bois et mines).

Au premier trimestre 2013, la production nette d'électricité s'est accrue de 7,8% et celle de l'eau de 5,7% suite aux efforts consentis par le Gouvernement en vue d'améliorer la production et la distribution en électricité et en eau.

IV.4.2 Intervention des opérateurs économiques

COMILOG

Le projet de transformation de Silico-manganèse et du manganèse métal, lancé en 2009, à hauteur de 140 milliards de FCFA, devrait s'achever en 2014. Il générerait 400 emplois directs et 1 millier d'emplois indirects.

Le projet Maboumine à Lambaréné (Mabounié), conçu par le groupe ERAMET, destiné à la production du Niobium, sera réalisé dans une dizaine d'années. Il va également générer un niveau d'emploi équivalent à celui de COMILOG.

Pour le compte de la SETRAG, COMILOG envisage de renouveler le matériel roulant et réfectionner la voie ferroviaire pour un coût estimé à 45 milliards de F CFA. Aussi, 1/3 des fonds nécessaires ont déjà été mobilisés.

Pour ce qui est de la maintenance de la voie ferrée, COMILOG opère par le biais de sa filiale SOMIVAB, spécialisée dans la fabrication des traverses de chemins de fer.

Par ailleurs, dans l'intérêt de former des élites, l'Etat Gabonais en partenariat avec le groupe Eramet a lancé le projet de l'école des mines et de métallurgie de Moanda.

En matière d'investissement, la société COMILOG investit sur fonds propres avec le concours de la maison mère ERAMET.

Cependant, COMILOG accompagne les PME avec lesquelles elle travaille (une centaine de PME de 15 à 20 employés), car ces dernières éprouvent d'énormes difficultés à financer les marchés souscrits avec la COMILOG, en raison de l'insuffisance des fonds propres et des problèmes d'organisation de ces structures.

Enfin, concernant les gisements, l'exploitation de manganèse se fait depuis 1962 sur le plateau de Bagombé qui a encore une dizaine d'années d'exploitation en raclant les bordures de la mine. En dehors de ce plateau, Comilog dispose aussi des Plateaux d'Okouma et Yéyé, non encore exploités.

SGEPP

La SGEPP a mis en place une stratégie de développement par l'accroissement des capacités de stockage et la mise en conformité des aires de stockage. Pour cela, il est prévu un programme d'investissement de 7 milliards de FCFA financé en partie sur fonds propres. A cet effet, la société a besoin d'un accompagnement du secteur bancaire, ainsi qu'un assouplissement de l'Etat pour réaliser le projet (impôts et taxes car 60% de ses fournitures sont importées).

IV.4.3 Interventions des administrations

Direction Générale de l'Energie

Malgré les bonnes performances enregistrées au premier trimestre 2013, suite aux efforts consentis par le Gouvernement, le secteur de l'Energie connaît plusieurs difficultés. Car les quatre pôles indépendants qui existent pour la production de l'électricité sont à la limite de leur capacité de production. Pour Libreville, la mise en fonctionnement de la centrale d'Alenakiri a permis de renforcer cette ville. Par contre, les projets de l'Impératrice peinent et cela risquent de porter atteinte à la satisfaction des besoins de la population.

Pour le **Ministre de l'Industrie**, le gap existant entre l'offre et la demande risque effectivement de constituer un sérieux handicap pour le pays si les différents projets ne vont pas à leur terme (mise en service de Fe 2 et Chutes de l'Impératrice prévue en 2015), surtout que le manganèse du gisement de Ndjolé doit être en partie transformé sur place, nécessitant beaucoup d'énergie électrique.

Le Ministre Délégué à l'Economie a apporté quelques précisions sur les projets Fe2 et Impératrice. En effet, ces projets ont subi une restructuration, induisant leur redimensionnement au regard des besoins sans cesse croissants liés au programme d'investissement du PSGE.

A ce propos, le Directeur Général de l'Economie a fait savoir que ce redimensionnement risque d'entraîner une nouvelle série d'échange avec les bailleurs de fonds qui avaient déjà accepté d'accompagner la Coder, notamment la BAD. Ceci pourrait occasionner un rallongement des délais de livraison desdites infrastructures et par effet de ricochet, leur retard aurait des répercussions sur les autres projets prévus dans le cadre du PSGE et demandeurs d'offre additionnelle d'énergie.

Par ailleurs, concernant les éléments qui sous-tendent la restructuration du système bancaire, il a indiqué que cette restructuration démarrée suite au Conseil des Ministres de Port-Gentil doit être poursuivie. Dans le cas de la BGD, il faut renforcer les fonds propres afin qu'elle puisse accompagner le secteur privé. Concernant la BHG, il s'agit prioritairement de finaliser le projet de recapitalisation de cette banque.

Direction Générale des Ressources Hydrauliques

Il y a une inadéquation entre les ressources disponibles dans les banques et les besoins de financement de l'activité économique. Les ressources à court terme sont inappropriées pour les projets répertoriés.

Dans le secteur de l'énergie (eau et électricité), les projets sont amortissables entre dix (10) et trente (30) ans pour les stations de pompage, pendant que les barrages s'amortissent en soixante-dix (70) années. Compte tenu de leur coût, il faut des ressources longues, d'où la nécessité d'avoir des banques de développement et trouver des solutions pour que les institutions bancaires nationales et régionales y participent.

Concernant le partenariat Public-Privé (PPP), les expériences antérieures du Gabon doit servir. En effet, quelques années après la privatisation de la SEEG, on réalise que l'opérateur n'a pas respecté ses engagements et les besoins de financement ne correspondent pas forcément au souci de rentabilité financière, dans la mesure où les délais de récupération des capitaux investis et leur amortissement sont longs.

Comité de privatisation

Le représentant du Comité de Privatisation a axé son propos sur le cas de la privatisation de la SEEG. En effet, il s'agit en réalité de la concession. La faiblesse de cette opération est liée à l'absence de l'autorité de régulation en vue de suivre le respect des engagements du concessionnaire.

Direction Générale des Hydrocarbures

Le Directeur Général Adjoint des Hydrocarbures a fait le point sur le marché des produits pétroliers au Gabon. En effet, Port-Gentil étant le centre de production, le pays dispose de plusieurs dépôts à l'intérieur du pays, notamment à Libreville, Ndjolé, Port-Gentil, Lambaréné et Moanda. Pour le cas spécifique de Ndjolé et Lambaréné, les problèmes de navigation sur l'Ogooué entraînent souvent des pénuries de carburant dans ses dépôts et pour y remédier, les marketeurs font recours au dépôt de Libreville, mais le problème du pont de Kango a aggravé la situation constatée ces derniers temps.

Il faut signaler que le dépôt d'Owendo est confronté au problème de la faible capacité de stockage, dans un contexte où le bateau transportant le carburant met quatre jours pour relier Port-Gentil et Libreville. Actuellement, il y a un projet de construction d'un nouveau dépôt de stockage à Libreville, particulièrement dans la zone de Nkok, dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et la société Pétro Gabon.

Concernant la conjoncture au premier trimestre 2013, le Directeur Général a été sceptique quant aux chiffres sur le gaz butane et le gasoil. Pour lui, le fléchissement du gaz butane provient de la grève de l'ONEP et de celle observée par le personnel de la société. La raffinerie de la SOGARA ne satisfait plus la totalité de la demande locale. Depuis plus d'une dizaine d'années, les approvisionnements de certains produits, tels que le gaz et le gasoil se font auprès des pays de la sous-région. A cet effet, les

importations représenteraient 52% de la consommation locale en gaz butane et 46% en gasoil. Les principales provenances sont le Congo et la Guinée Equatoriale.

Parallèlement, le Directeur Général a confirmé les chiffres du secteur pétrolier. En effet, la baisse de 10,3% de la production par rapport aux réalisations de 2012 et par rapport aux prévisions est imputable entre 7 à 8% à la grève et aux difficultés techniques, le reste relevant du déclin naturel des champs. Par ailleurs, hormis la grève de l'ONEP et la grève sur le site d'Obangué, les mois d'avril et mai sont marqués par des difficultés d'opérations sur le champ Koula. De même, la baisse des prix du baril de pétrole a été confirmée, en raison du ralentissement des consommations de la Chine, avec des conséquences négatives sur la demande mondiale de brut. Cette situation entraînerait la révision à la baisse des prix du pétrole.

Direction Générale des Mines

Pour une meilleure évaluation du PIB du secteur, il serait souhaitable d'intégrer la production aurifère et les agrégats ou matériaux de carrière (sables, graviers, latérite, etc.,).

Le Directeur Général de l'Economie a promis établir une meilleure communication avec cette administration, de manière à compléter les données relatives aux activités comme l'exploitation des agrégats ou matériaux de carrière qui sont difficile à centraliser.

IV.5 Secteurs banque, assurance et microfinance

Séance du 26 juin 2013 à 9 heures

IV.5.1 Conjoncture des secteurs banque, assurance et microfinance

L'activité du secteur bancaire au 31 mars 2013 est caractérisée par :

- un raffermissement du total de bilan des banques de 20,1% à 2307,9 milliards de FCFA ;
- une hausse des dépôts collectés de 20,5% à 1999,2 milliards de FCFA ;
- une consolidation des crédits bruts octroyés de 27,2% à 1590,1 milliards de FCFA ;
- une prépondérance des crédits à court et moyen termes, représentant respectivement 42,1% et 55% de l'encours des crédits, soit 97,1% ;
- un excédent de ressources se chiffrant à 457 milliards de FCFA.

Au cours de la même période, l'activité du secteur des assurances a été marquée par une prédominance de la part des compagnies d'assurance évoluant dans la branche TIARD qui représente 87,8% du chiffre d'affaires du secteur.

Au premier trimestre 2013, l'activité du secteur de la microfinance s'est distinguée par :

- une hausse de 2% du nombre d'utilisateurs, passant ainsi de 62107 en décembre 2012 à 63207 en mars 2013 ;
- une progression du total des ressources de 4,6% à 22,9 milliards de FCFA en mars 2013 contre 21,9 milliards au 31 décembre 2012;
- une augmentation des dépôts des utilisateurs de 5,1% à 20,6 milliards de FCFA à fin mars 2013, contre 19,6 milliards trois mois plus tôt;
- une hausse de l'encours de crédits qui passe de 15,1 milliards en décembre 2012 à 16,2 milliards de FCFA en mars 2013.

IV.5.2 Interventions des opérateurs économiques

BEAC

Le représentant de cette institution a noté la difficulté à suivre l'activité des établissements de microfinance. Les nouvelles recommandations préconisent une meilleure prise en compte des sociétés financières notamment **AID (Autres Institutions de Dépôts)** et les **ASF (Autres Sociétés Financières)**.

BGD

La **BGD** finance la création d'entreprises. L'absence d'une loi sur les sûretés réelles (nantissement ou hypothèque) augmente le risque et explique en partie le coût élevé du crédit.

La mauvaise tenue de la comptabilité des PME/PMI, le manque d'encadrement et d'accompagnement expliquent le taux élevé d'échec qui se situe autour de 70%. Dans le cadre de la restructuration de l'établissement, une cellule accompagne les PME/PMI en aval pour soutenir leurs projets. De même, la **BGD** a pour objectif d'offrir les services de banques universelles pour élargir ses prestations.

Pour la **BGFI BANK**, le coût du crédit est lié au risque élevé que présente le demandeur de crédit. Aussi, la Chambre de Commerce pourrait être une structure d'accompagnement et d'encadrement des PME/PMI dans le montage des dossiers des promoteurs.

Le ratio des fonds propres (le montant total des crédits doit être inférieur ou égal à 45% du niveau des fonds propres) constitue un obstacle au financement de l'économie par les banques commerciales. Aussi, il serait souhaitable de revoir la Réglementation en matière de capitalisation lors de la création d'une banque.

La **BICIG**, quant à elle, a réitéré la position des autres banques en ce qui concerne le coût du crédit. S'agissant du financement de l'économie, le représentant a affirmé que les banques financent les investissements créateurs de valeur ajoutée.

FINAM

Pour la **FINAM**, le financement de l'économie exige la mobilisation des ressources longues. Cependant, les établissements de microfinance sont sous capitalisés. Pour y remédier, il importe de revoir la réglementation au niveau de la recapitalisation des établissements de microfinance.

La **LOXIA** propose d'exiger une meilleure recapitalisation des établissements microfinance, la domiciliation des salaires des fonctionnaires non éligibles pour les banques commerciales (main d'œuvre non permanente) auprès des établissements de microfinance, dans le but d'augmenter le taux de bancarisation. Cette structure a également suggéré la mise en œuvre de la stratégie de développement de la microfinance et l'accompagnement des EMF de première catégorie par l'Etat.

L'Association des Etablissements de Microfinance a proposé de revisiter le cadre juridique et réglementaire qui n'est plus adapté à l'offre de service faite aux populations économiquement faibles. Aussi, souhaiterait-elle encourager la formation des ressources humaines des établissements de microfinance notamment les agents de crédits pour une meilleure gestion des engagements.

ASSINCO

La compagnie d'assurance déplore la non prise en compte du volet sinistre dans l'évolution du chiffre d'affaires du secteur. L'Etat devrait épuiser les possibilités du marché avant d'exporter les primes car actuellement un tiers du chiffre d'affaires de la branche **TIARD** est exporté. Aussi, déplore-t-elle le fait que les grands chantiers publics ne soient pas assurés sur le marché local.

Pour redynamiser la branche assurance-vie, elle propose la défiscalisation des produits offerts à la clientèle, notamment la mise en place d'une épargne retraite complémentaire obligatoire. La branche Vie et Capitalisation qui, statutairement, mobilise l'épargne longue peut contribuer au financement de l'économie.

Concernant, la jonction des activités Banque et Assurance par le même promoteur, ce processus qui a déjà démarré dans les pays anglophones d'Afrique, est en cours de réalisation au Gabon, à l'instar du rapprochement entre **BGFI BANK** et **ASSINCO**.

Bourse de Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

Dans sa présentation, la **BVMAC** s'est présentée comme une alternative crédible au financement bancaire grâce à sa capacité à mobiliser l'épargne longue à moindre coût. Concernant la contribution de la **BVMAC** au financement de l'économie, il faut noter que depuis le démarrage opérationnel de ses activités en 2008, elle a émis six obligations par appel public à l'épargne. Elle a enregistré la première cotation sur le compartiment action en mai 2013.

IV.6 Secteurs des industries du bois

Séance du 26 juin 2013 à 13 heures 30

IV.6.1 Conjoncture du secteur des industries du bois

Au premier trimestre 2013, les industries de transformation du bois ont enregistré des résultats négatifs. En effet, la production consolidée de bois ouvrés a chuté de 21,2% pour s'établir à 87 348 m³. Parallèlement, les exportations ont régressé de 13,7% du fait de la contraction de la demande extérieure et de la congestion du port d'Owendo, rendant difficile l'évacuation des produits vers l'extérieur. Toutefois, les ventes locales se sont affermies au cours de la même période, confortées par les commandes soutenues du marché domestique.

IV.6.2 Interventions des opérateurs économiques

UFIGA (Union des Forestiers et Industriels du Gabon)

La tendance conjoncturelle présentée a été confirmée par l'UFIGA qui, en dépit de la baisse tendancielle du niveau de production, poursuit la politique d'industrialisation de la filière mise en place depuis 2010, pour atteindre le 3^{ème} niveau de transformation.

L'industrie se caractérise par l'envolée des unités de transformation, notamment des unités de sciage, pendant que le segment déroulage est quasi-stable. Le doublement des unités de sciage, lié à l'interdiction d'exporter les grumes, est un leurre et la tendance est à la fermeture des unités dans le pays, compte tenu de la conjoncture défavorable.

Cette baisse des performances industrielles du secteur s'expliquent par le ralentissement du rythme d'approvisionnement des unités de transformation en grumes. En effet, les difficultés logistiques pour le transport des grumes liées aux problèmes du pont de Kango et aux multiples défaillances du trafic ferroviaire (Setrag ne pouvant plus satisfaire la moitié des besoins des industriels installés dans la zone d'Owendo), ainsi que le problème de permis en liaison avec l'aménagement durable des forêts sont autant d'éléments justificatifs de la baisse observée en début d'année.

A titre d'exemple, quelques unités de transformation dans le Moyen-Ogooué n'ayant pas de plans d'aménagement, n'ont pas pu exploiter leur permis afin d'alimenter leurs usines en grumes, entraînant ainsi une fermeture momentanée de ces unités par manque de matière première. En effet, 44% des superficies octroyées aux exploitants forestiers sont sous aménagement durable, tandis que 56% ne le sont pas. Ce qui pose le problème de la traçabilité et de la certification des produits issus de ces concessions sans plan d'aménagement.

Les industries du bois comptent trois segments d'activité : le sciage, le placage et le contreplaqué. Parmi ces trois segments, le déroulage constitué de placage et de contreplaqué reflète le niveau réel d'industrialisation de la filière car le segment sciage, bien qu'ayant un grand nombre d'opérateurs, ne nécessite pas des investissements aussi importants que le déroulage.

Selon le représentant de l'UFIGA, l'engorgement du port d'Owendo n'a pas constitué un frein à l'activité du secteur bois durant le premier trimestre, le véritable problème est celui de l'approvisionnement des usines en grumes.

Par ailleurs, à côté de ce volet industriel, l'UFIGA accompagne les populations locales sur le plan social à travers la construction des écoles et des dispensaires.

Malgré les difficultés liées au fonctionnement de l'activité du secteur, les pouvoirs publics ont pris des mesures d'accompagnement fiscales et douanières dans les lois de finances 2012-2013 afin d'encourager les opérateurs économiques du secteur.

Compte tenu des coûts élevés de l'outil de transformation, la plupart des forestiers gabonais exercent dans l'exploitation forestière qui nécessite au minimum un million d'euros pour avoir du matériel neuf, à défaut il faut déboursier entre 300 et 400 millions de FCFA pour s'acheter du matériel d'occasion.

En termes de création d'emplois, les industries du bois sont énormément consommatrices de main-d'œuvre, comparativement au secteur pétrolier et bien d'autres.

SEEF- GET- SED

La représentation de ce groupe d'entreprise a confirmé les tendances industrielles et commerciales du secteur.

IV.6.3 Interventions des Administrations

Eaux et Forêts

En rappel, la Direction Générale des Eaux et Forêts a été scindée en quatre entités à savoir :

- la Direction Générale de la Forêt ;
- la Direction Générale de la Faune ;
- la Direction Générale (*espèce ligneuses*) ;
- la Direction Générale des Industries, du Commerce du Bois et de la Valorisation des Produits Forestiers.

Les problèmes de statistiques sur l'exploitation forestière se posent avec acuité, car le processus d'exploitation des carnets de chantiers de l'année 2012 est encore en cours. Les tendances baissières de la transformation du bois ont été confirmées par la Direction Générale de la Forêt, en raison des problèmes d'approvisionnement des usines en grumes. Par ailleurs, la fermeture de certaines usines, entraînant la baisse du niveau de production, est liée à l'arrêt d'attribution de permis de pieds d'arbre (coupes familiales) qui alimentaient la plupart des usines ne disposant pas de permis forestiers, dans la mesure où ce type de concession ne permet pas d'élaborer un plan d'aménagement au regard de l'étroitesse des exploitations.

La réglementation prévoit les concessions forestières sous aménagement (CFAD), les Permis de gré à gré (PGG) et les Permis forestier aménagé (PFA). La politique actuelle tend à la généralisation de l'aménagement des forêts et l'association des PGG permettrait de les aménager sous la forme de forêts communautaires. En outre, le projet de création d'une brigade de contrôle et de vérification sur l'ancien site de la SEPBG obéit au souci de disposer des statistiques sur les exportations des produits forestiers transformés.

Dans le but de poursuivre l'industrialisation du secteur, la Direction Générale des Forêts s'active au toilettage de la carte forestière avec un retour au domaine public des permis non

aménagés. Ce toilettage consistera à radier les permis superposés, à retirer les permis aux exploitants qui ne respectent pas la réglementation et à créer un nouveau type de permis par adjudication afin de lutter contre les exploitations illicites. L'objectif visé est de garantir une meilleure traçabilité des produits issus des exploitations forestières en phase avec la réglementation.

BEAC

La contribution de la BEAC a porté sur l'éclaircissement relatif au mode de financement des économies de la CEMAC. En effet, cette institution financière n'intervient pas dans le financement des investissements de ce secteur de façon directe, parce que ses missions statutaires ne le lui permettent pas. Par contre, elle agit indirectement par le biais de la BDEAC pour financer les économies des pays membres de la CEMAC.

IV.7 Secteurs agriculture, élevage, pêche et agro-industries

IV.7.1 Conjoncture des secteurs agriculture, élevage, pêche et agro-industries

Au terme du premier trimestre 2013, les secteurs agriculture-pêche et agro-industries ont enregistré des résultats contrastés :

Agriculture

Les cultures maraichères et vivrières ont connu de bonnes performances en raison de l'extension des surfaces cultivées et d'un meilleur encadrement technique par l'IGAD, dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRODIAG.

Concernant les cultures de rente, le caoutchouc naturel est marqué par une baisse de la production de fond de tasse, en raison du ralentissement des saignées dans les plantations industrielles pour tenir compte de l'engorgement du port d'Owendo. A l'inverse, la hausse de la production du caoutchouc en granulés est liée à un meilleur rendement de l'usine.

La pêche

L'activité de pêche s'est repliée suite à la mesure de suspension des licences et autorisations de pêches durant le mois de janvier 2013, en vue de la restructuration du secteur.

Agro-industries

Branche meunière : cette branche est marquée par une légère inflexion de la production de farine due au problème d'approvisionnement en blé lié à la congestion du port Owendo.

Sucre : on relève une reprise de la transformation du sucre après une baisse liée à la présence des stocks constitués en prélude à la Can 2012.

Huiles et corps gras : les performances sont appréciables suite au désengorgement du marché par les produits importés.

Boissons gazeuses et alcoolisées : la production est en baisse du fait du repli des bières induit par l'installation de nouveaux équipements de brassage.

Tabac : Contre-performances imputables à la congestion du port d'Owendo qui engendre des problèmes d'approvisionnement en consommations intermédiaires.

IV.7.2 Interventions des opérateurs économiques

SUCAF

La tendance conjoncturelle présentée par la Direction Générale de l'Economie a été confirmée par le représentant de SUCAF. De même, il a confirmé l'importation du sucre effectuée en prélude de la CAN 2012 pour faire face à la hausse de la demande domestique (environ 30 000 tonnes) non couverte par la production actuelle.

Pour 2013, SUCAF projette une production de 24 000 tonnes de sucre avec un tonnage de 275 000 tonnes de canne à sucre entrée-usine, contre 250 000 tonnes de canne à sucre en 2012 et 22 000 de sucre en granulé de 50 kg. Les problèmes climatiques rencontrés (faible pluviométrie et taux de concentration du sucre dans les cannes) sont à l'origine de la baisse de la production observée en 2012.

Par ailleurs, la société compte augmenter sa production en 2014 pour atteindre un objectif de production de 35 000 tonnes en 2017 et 50 000 tonnes à l'horizon 2025. A cet effet, elle envisage étendre les plantations de canne à sucre (de 4 600 ha en exploitation à ce jour à environ 8 000 ha) et augmenter les capacités de production de l'usine. Cependant, elle requiert le soutien de l'Etat, notamment pour l'acquisition des parcelles et les investissements à consentir.

Enfin, au regard des quantités insuffisantes de mélasse issue du processus de production de sucre, il est difficile actuellement d'envisager l'installation d'une distillerie pour fabriquer du rhum ou pour fabriquer de biocarburant.

IV.7.3 Interventions des Administrations

Direction Générale de l'Agriculture

Le développement de l'agriculture au Gabon reste confronté à l'affectation des terres disponibles. En effet, après avoir retiré les permis forestiers et miniers, les zones protégées et les aires affectées, il reste 11 millions d'hectares de terres destinées à l'agriculture. A ce jour, les conclusions du Comité interministériel mis en place pour réfléchir sur le plan d'affectation des terres sont attendues.

S'agissant de l'absence de données statistiques sur la production agricole due aux difficultés de collecte des données sur le terrain, le Gabon a bénéficié de l'appui de la BAD pour mettre en place l'outil statistique

Actuellement, des réformes sont en cours au Ministère de l'Agriculture. A cet effet, un cadre institutionnel est en cours pour une meilleure organisation de l'activité agricole

(identification de l'exploitant agricole, numéro d'identifiant, taille de l'exploitation, importance du cheptel, etc.). Il s'agit donc de dimensionner les différents éléments devant être pris en compte dans les statistiques agricoles. Il est prévu également les structures de commercialisation des produits agricoles en vue de prélever les données statistiques sur l'agriculture villageoise.

Pour faire face à la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur, un programme de création et de développement de fermes pilotes a été mis en place dans les neuf provinces. Ces fermes concentrent les plantes les plus demandées sur le plan domestique et concernent les légumes (matrice de 60 m² avec la maîtrise de l'eau, un verger témoin qui renferme toutes les spéculations consommées au pays), le vivrier (banane, tubercule, taro, etc.) et la production animale (mise en place de l'écloserie de Ntoun et d'un couvoir de 2 000 poussins).

Dans ce cadre, le Conseil agricole qui a été mis en place travaille sur la base de l'approche par filière. C'est cet organisme qui mettra à la disposition des exploitants agricoles des semences certifiées, suite à la réactivation de toutes les structures de recherche qui élaborent les semences (Ntoun, Minkong, Okoloville, etc.). De même, il est prévu l'octroi des facilités aux exploitants. A ce niveau, l'obtention d'un agrément technique est primordiale pour bénéficier des financements de l'Etat.

IV.8 Secteurs des autres industries de transformation

Séance du 27 juin 2013 à 13 heures 30

IV.8.1 Conjoncture du secteur

A fin 2012, les performances du secteur des autres industries de transformation (la chimie, les matériaux de construction, la seconde transformation des métaux, etc.) ont été globalement satisfaisantes, avec un accroissement de 14,5% de son activité.

Au premier trimestre 2013, l'observé conjoncturel fait ressortir la poursuite de la bonne orientation de l'activité dans la plupart des branches de ce secteur, imputable au bon niveau des commandes du marché domestique.

IV.8.2 Interventions des opérateurs économiques

CIMGABON

Spécialisée dans la production du ciment, CIMGABON est le seul opérateur national dans son segment. Le niveau de production sera stable entre 2012 et 2013. Toutefois, il se pose le problème de commercialisation. Le marché étant libéralisé depuis 2000, CIMGABON ne couvrait que 33% du marché national au 31 décembre 2012. La demande annuelle du marché local est de 600 000 tonnes de ciment alors que CIMGABON ne peut satisfaire qu'à hauteur de 240 000 tonnes. Le reste étant couvert par des importations, provenant majoritairement de Chine.

Au premier trimestre 2013, on note un ralentissement des ventes d'agrégats lié à la contraction du volume des activités des BTP. On note cependant une inversion positive de tendance depuis le mois d'avril.

En perspective, CIMGABON s'est lancé dans un projet de construction d'une cimenterie intégrée. Elle permettra de produire du ciment sur un même site, en partant du calcaire qui est la matière première jusqu'au produit final (ciment). Ce projet vise la modernisation de la production de clinker et la réduction de la consommation d'énergie pour avoir des coûts de production compétitifs. Cette usine devrait être opérationnelle au bout de 18 mois. Le coût du projet est estimé à 60 millions d'euros. L'usine produira 700 000 tonnes de ciment contre 240 000 tonnes actuellement, ce qui permettra de couvrir la demande nationale.

Le projet est suffisamment avancé. La convention entre l'Etat Gabonais et CIMGABON est déjà signée. En termes de gisement à exploiter, deux demandes ont déjà été déposées au niveau des services compétents de l'Etat et des études sont en cours pour déterminer le potentiel des gisements. Concernant le financement dudit projet, l'entreprise compte déposer la demande de financement à la société mère en Allemagne au mois de septembre lors du conseil d'administration prévu à cet effet.

Actuellement, la société connaît des difficultés du fait non seulement de la concurrence des produits asiatiques, mais aussi de la vétusté de l'outil de production. Cet état de l'appareil de production augmente les charges d'exploitation et donc des pertes à l'entreprise. Pour pouvoir tenir le cap jusqu'à la mise en exploitation de la prochaine usine, l'entreprise compte minimiser ces pertes par le biais de certaines promotions et des offres spécifiques à certains opérateurs, notamment les sociétés des BTP et les ménages de Libreville et sa périphérie.

Il a enfin sollicité que l'Administration puisse faire des investigations sur la chaîne d'importation du ciment jusqu'à la distribution, dans la mesure où le ciment bénéficiant des exonérations dans le cadre des chantiers de l'Etat (stade d'Agondjé, zone économique spéciale de Nkok, etc.) se retrouve sur le marché local.

SOTRALGA

Cette société existe depuis 1975 pour la fabrication des tôles et des articles de ménages. Compte tenu de la faible valeur ajoutée, la société a décidé la suppression du volet articles de ménage pour se concentrer sur la fabrication des tôles en aluminium.

La part de marché est en réduction. Elle oscille aujourd'hui entre 60% et 65%. Cette situation s'explique par la concurrence déloyale exercée notamment par la production informelle de tôles par les chinois à Libreville.

Au premier trimestre 2013, le chiffre d'affaires est en nette augmentation, avoisinant un milliard de FCFA. Il faut dire que l'évolution de la production est saisonnière, avec des pics durant la période de la saison sèche.

IV.8.3 Interventions des Administrations

Direction Générale de la Consommation et de la Concurrence

La Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation entend accompagner les opérateurs économiques afin de faire jouer la concurrence. A cet effet, au regard des importations supposées illégales de certains matériaux de construction, notamment le ciment chinois, une enquête est en cours concernant le circuit de commercialisation de ces importations. L'objectif est de faire la part des choses entre les importations bénéficiant de certaines exonérations pour des projets spécifiques et la vente de ces produits chez les détaillants.

Pour le Directeur Général de l'Economie, le problème de la concurrence asiatique, particulièrement chinoise n'est pas spécifique au Gabon, elle est généralisée. Ainsi, chaque pays devrait mettre en place une réglementation afin de canaliser de telles importations et d'imposer certaines normes de qualité en la matière.

V. LES PREOCCUPATIONS DES OPERATEURS ECONOMIQUES

Les préoccupations présentées par les opérateurs économiques au cours des échanges peuvent être résumées et classées en deux groupes. La première a trait à l'activité économique et le deuxième porte sur l'accès au financement.

V.1 Sur l'activité économique :

- l'engorgement des infrastructures portuaires qui gêne les activités du commerce extérieur;
- les retards de paiement de la commande publique qui créent des problèmes de trésorerie pour les entreprises;
- l'absence d'offre de formation et d'encadrement au profit des promoteurs ;
- l'absence de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, tel que celui du Bois, notamment pour assurer la deuxième et troisième transformation ;
- les difficultés d'approvisionnement en grumes pour les industries du bois qui entraînent la multiplication des situations de chômage technique;
- les difficultés d'acheminement des marchandises par train, compte tenu des aléas du trafic ;
- la gêne occasionnée par l'interruption du trafic sur le pont de Kango aujourd'hui remis en service;
- les difficultés d'accès aux terres cultivables pour les cultures de rente.

V.2 Sur l'accès au financement :

- le coût élevé du crédit dans notre zone monétaire ;
- la difficulté d'accéder à des financements longs adaptés aux besoins d'investissements lourds;
- la rigidité du dispositif prudentiel régissant le secteur bancaire ;
- la faiblesse des fonds propres de la majorité des établissements bancaires et de microfinance qui limite leur capacité d'intervention ;
- l'absence d'un organisme de garantie;
- la faiblesse du taux de bancarisation de la population;
- l'exportation des primes d'assurance portant sur les grands projets mis en œuvre par l'Etat ;

- l'absence d'une réglementation relative à la fiscalité des EMF ;
- l'absence d'une loi-cadre nationale permettant la formalisation des associations de services financiers ;
- l'absence d'accompagnement de l'association des EMF ;
- l'absence d'une centrale de bilans ;
- le faible rapatriement des recettes d'exportations ;
- l'absence d'encouragement au profit des produits d'assurance Vie et Capitalisation.

V.3 Secteur Bâtiment et Travaux Publics

Les difficultés rencontrées par les opérateurs sont :

- le non-paiement par l'Etat des arriérés ;
- la mise en place tardive du budget d'investissement public ;
- l'accès aux financements ;
- la concurrence déloyale.

Les entreprises de Télécommunication sont confrontées à certaines difficultés notamment l'harmonisation de tarifs de communications entre opérateurs et la concurrence déloyale.

V.4 Secteurs pétrole, mine, raffinage et énergie

- persistance des problèmes techniques et déclin naturel des champs matures ;
- retard accusé par les travaux relatifs à la construction des barrages hydroélectriques ;
- pénuries récurrentes de carburant en province du fait des faibles capacités de stockage et des problèmes de navigation sur l'Ogooué pendant la saison sèche ;
- problème d'accès au financement.

V.5 Secteurs banque, assurance et microfinance

- l'absence d'une centrale des bilans pour une meilleure lisibilité de l'activité des entreprises ;
- la faiblesse du niveau de capitalisation et de fonds propres des banques et des établissements de microfinance ;
- la rigidité du dispositif prudentiel, notamment le ratio des fonds propres ;
- la faible performance des structures d'accompagnement et d'encadrement des PME/PMI ;

- l'absence d'encouragement au plan fiscal du développement des produits des d'assurance Vie et Capitalisation ;
- le faible niveau de rapatriement des recettes d'exportations ;
- l'absence de formation au profit des agents de crédit des établissements de microfinance.

V.6 Secteurs industries du bois

- la difficulté d'implanter une usine à proximité du lieu d'exploitation pour les opérateurs de la filière. Il est souhaitable que les unités de transformations soient montées à côté de leurs concessions. En effet, les UFA (Unités forestières d'aménagement) sont souvent dispersés à travers tout le territoire ;
- les difficultés d'accès au financement des investissements au sein de la filière. Les investissements dans ce secteur requièrent la mobilisation des ressources importantes de l'ordre du milliard de FCFA auprès des banques locales. Pour une usine de sciage par exemple, il faut disposer de 2 milliards, de 7milliards pour une usine de déroulage (un bulldozer 90 millions, un débardeur 220 millions, et un chargeur de grumier 220 millions). Malgré l'existence des formules de crédit-bail auprès des institutions financières, les banques ont du mal à financer ces investissements ;
- l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée pour les métiers liés aux industries du bois ;
- l'élargissement des avantages de la ZES (loi 10/2011 portant réglementation des zones économiques à régime privilégié) à proximité des zones d'exploitation ;
- la nécessité de la mise en œuvre d'une politique de récupération des déchets issus des différents stades de transformation pour accroître le rendement matière.

En termes de perspectives, il y a lieu de créer des écoles de formation dans les métiers du bois, de même que des filières spécifiques aux métiers du bois à l'ENEF.

V.7 Secteurs agriculture, élevage, pêche et agro-industries

- Besoin de financement;
- Acquisition de parcelles;
- Formation de personnel;
- Mise en place d'un outil statistique;
- Maitrise de l'eau;
- Fonds de garantie crédit de campagne.

V.8 Secteurs des autres industries de transformation

- l'absence d'une réglementation favorable aux industries locales pour faire face aux importations massives ;
- concurrence déloyale des produits importés.

VI. LA CEREMONIE DE CLOTURE

VI. 1 Rapport final des travaux lu par Madame Juliette LOEMBA BAYONNE, Directeur des Synthèses Economiques et de la Recherche :

La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale a organisé du 24 au 27 juin 2013, des journées de concertation économique, avec pour thème de discussion, l'accès au financement.

Les travaux ont été ouverts par Monsieur **Luc OYOUBI**, Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable, en présence de :

- Madame **Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**, Ministre du Budget et des Comptes Publics, chargée de la Fonction Publique ;
- Monsieur **Dieudonné NGOUBOU**, Ministre de l'Energie ;
- Monsieur **Fidèle MENGUE M'ENGOUANG**, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Monsieur **Désiré GUEDON**, Ministre délégué à l'Economie.

Prenaient également part à cette séance d'ouverture, le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, les présidents des confédérations patronales, les chefs d'entreprises et les responsables des administrations sectorielles.

Monsieur **Régis IMMONGAULT**, Ministre des Mines et de l'Industrie a activement participé aux travaux de la séance consacrée aux secteurs Mines, Raffinage et Energie, assisté de Monsieur le Ministre délégué à l'Economie **Désiré GUEDON**.

Ces journées ont permis d'examiner l'évolution récente de la conjoncture économique nationale et internationale. Les participants ont notamment confirmé :

- l'évolution à la baisse de la production pétrolière nationale et du prix du baril de pétrole ;
- la hausse de la production minière ;
- une hausse de la production de caoutchouc usiné et des exportations, malgré la détérioration des cours;
- une augmentation de la production sucrière ;
- un recul de la production de bois transformé ;
- la dépréciation du taux de change du Franc CFA par rapport au dollar américain ;
- les difficultés du secteur Bois qui demeure un secteur d'avenir pour le gouvernement.

Ces journées ont également été l'occasion de débattre des difficultés d'accès au financement pour les entreprises aussi bien en phase de création que de développement et des pistes de solutions qui pourraient être envisagées.

En outre, les participants ont énoncé les principales préoccupations suivantes :

1. Sur l'activité économique :

- l'engorgement des infrastructures portuaires qui gêne les activités du commerce extérieur;
- les retards de paiement de la commande publique qui créent des problèmes de trésorerie pour les entreprises;
- l'absence d'offre de formation et d'encadrement au profit des promoteurs ;
- l'absence de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, notamment celui du Bois ;
- l'absence de structures de formation dans la deuxième et troisième transformation du bois ;
- les difficultés d'approvisionnement en grumes pour les industries du bois ;
- les difficultés d'acheminement des marchandises par train, compte tenu des aléas du trafic ;
- la gêne occasionnée par l'interruption du trafic sur le pont de Kango désormais remis en service ;
- les difficultés d'accès aux terres cultivables pour les cultures de rente.

2. Sur l'accès au financement :

- le coût élevé du crédit dans notre zone monétaire ;
- la difficulté d'accéder à des financements longs adaptés aux besoins d'investissements lourds;
- la rigidité du dispositif prudentiel régissant le secteur bancaire ;
- la faiblesse des fonds propres de la majorité des établissements bancaires et de microfinance qui limite leur capacité d'intervention ;
- l'absence d'un organisme de garantie;
- la faiblesse du taux de bancarisation de la population;
- l'exportation des primes d'assurance portant sur les grands projets ;
- la nécessité de faire évoluer la réglementation prudentielle bancaire ;
- la nécessité de renforcer les fonds propres des établissements bancaires et de microfinance ;
- la mise en place d'une réglementation relative à la fiscalité des EMF ;

- la domiciliation locale des primes d'assurance pour les entreprises détentrices de contrats avec l'Etat ;
- la mise en place d'une loi cadre nationale permettant la formalisation des associations de service financiers ;
- la mise en place d'un organe permettant la création et le contrôle des métiers d'épargne et de crédit ;
- la demande de subventions de fonctionnement de l'association des EMF ;
- la création d'une centrale de bilans ;
- le rapatriement des recettes d'exportations ;
- la formation des agents de crédit des établissements de microfinance ;
- la défiscalisation des produits des compagnies d'assurance Vie et Capitalisation ;

Je vous remercie pour votre aimable attention

VI. 2 Discours de clôture prononcé par Monsieur Désiré GUEDON, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce,

Messieurs les dirigeants des confédérations patronales,

Mesdames Messieurs les Chefs d'Entreprises,

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs,

Au moment où prennent fin les travaux des journées de concertation économique édition 2013, je voudrais, au nom de mon département et de l'ensemble du gouvernement remercier les opérateurs économiques et les administrations sectorielles qui ont bien voulu prendre une part active à ces rencontres.

Je voudrais féliciter l'encadrement et le personnel de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale, pour avoir réussi à faire revivre ce cadre de dialogue.

J'apprécie pour ma part l'esprit constructif qui a prévalu durant ces journées. Votre assiduité à celles-ci témoigne de votre souci d'œuvrer pour l'amélioration de la situation économique de notre pays. Les réflexions des uns et des autres, leurs suggestions contribueront à relever les multiples défis auxquels notre économie qui aspire à devenir émergente est aujourd'hui confrontée.

Mesdames et Messieurs,

Au terme de votre analyse de l'évolution de la conjoncture, je note que comme pour les éditions antérieures, vous avez évoqué un certain nombre de préoccupations qui freinent l'expansion de vos activités dans un contexte de rude concurrence. Je citerai notamment :

- l'insuffisance des infrastructures, notamment portuaires et routières ;
- le manque de main-d'œuvre qualifiée adaptée aux besoins de certains secteurs.
- les retards de règlement de la commande publique;

En matière de financement de l'économie, vous avez mis en exergue :

- l'absence de sources de financement adaptées aux besoins des entreprises ;
- le coût élevé du crédit ;
- l'absence de ressources longues ;
- la forte exportation des primes d'assurances.

Mesdames et Messieurs,

Concernant l'insuffisance des infrastructures, des efforts particuliers sont en cours de réalisation, dans le cadre des travaux du Schéma Directeur National des Infrastructures du PSGE.

Ces efforts visent l'amélioration et le renforcement des infrastructures aussi bien portuaires, aéroportuaires, ferroviaires que routières.

Les travaux en cours visant l'augmentation du linéaire du quai du port d'Owendo et l'augmentation programmée des équipements de manutention devraient permettre d'atténuer fortement les désagréments actuellement constatés.

Au sujet des difficultés rencontrées par certaines entreprises pour trouver une main-d'œuvre adaptée à leurs besoins spécifiques, elles ne peuvent être résolues que par une concertation permanente entre vous utilisateurs et les administrations chargées de la formation. Je pense notamment à l'Agence Nationale des Bourses et à l'Agence de Formation Professionnelle. La création d'une école pour les métiers du bois à Booué répond à ce souci. Il en est de même pour le projet d'ouverture d'une école de Mines à Moanda avec la contribution de la COMILOG.

Au sujet de l'éternel problème lié au retard des règlements de la commande publique, je prends ici l'engagement d'examiner très prochainement cette problématique avec ma collègue en charge du Budget afin d'examiner ensemble les solutions idoines qui peuvent être apportées.

En vue d'accompagner le développement de nouveaux pôles de croissance dans le pays, nous devons réfléchir au renforcement dans les meilleurs délais de la capacité de stockage et l'extension du réseau de distribution des produits pétroliers.

Le projet de construction d'une nouvelle raffinerie vise justement à améliorer notre autonomie en matière de production de ces consommables indispensables pour beaucoup d'industries.

S'agissant du financement de l'économie, je pense qu'il faut saluer les efforts déjà réalisés au niveau de la profession bancaire, c'est à dire la réduction du coût du crédit depuis environ dix ans. Je reconnais que malgré ces efforts, les taux, comparés aux places occidentales, restent malheureusement très élevés.

Bien entendu, les efforts en matière de taux ne répondront pas à l'ensemble des problèmes qui se posent en matière d'accès au financement.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur la possibilité de mettre en place une société de capital risque, conformément au cadre réglementaire spécifique déjà existant.

L'accélération annoncée des opérations de levée de fonds sur notre marché financier sous régional en 2013 est rassurante. Ceci devrait inspirer plus d'opérateurs économiques qui peuvent trouver à travers cet instrument, le moyen de mobiliser les ressources nécessaires au développement de leurs affaires.

Concernant la réforme du secteur bancaire public, je constituerais dans les jours à venir, un groupe de travail destiné à revisiter les statuts de la Banque Gabonaise de Développement, afin de les rendre conformes à son agrément de banque universelle et de permettre à cet établissement de collecter les dépôts et participer à l'amélioration du taux de bancarisation du pays qui est déjà le plus élevé de notre sous-région.

Cette mutation permettra également de mieux rentabiliser sa présence sur la quasi-totalité des provinces du pays.

J'invite les services de la Direction Générale de l'Economie à réfléchir sur la mise en place d'un mécanisme de refinancement des Etablissements de microfinance les moins capitalisés.

Au sujet de l'accompagnement et l'encadrement des Petites et Moyennes Entreprises, des travaux de réflexion regroupant les services du Ministère de l'Economie, les experts du Ministère des PME et le monde universitaire devraient permettre de proposer d'ici quelques mois des solutions à cette préoccupation.

Il en est de même pour les financements au profit des secteurs spécifiques tels que l'agriculture ou l'habitat.

Nous sommes très sensibles à la préoccupation soulevée par les assureurs relative à l'assurance des grands marchés de l'Etat. J'invite la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale à examiner également cette question en relation avec la Fédération Gabonaise des Assurances.

Je note qu'en dehors du problème de retard de paiement, personne d'entre vous ne s'est plaint de la qualité de vos rapports avec les services de l'administration. Ceci m'amène à penser que les efforts déployés ces dernières années répondent à vos attentes. C'est le cas notamment de la décision de réduction de l'impôt sur les sociétés qui libère des marges financières pour les entreprises.

Mesdames et Messieurs,

L'attractivité de notre environnement constitue un point fort de la politique économique du gouvernement. Elle s'analyse en termes de bonne gouvernance, d'allégement de procédures administratives et de gain de compétitivité. Le Chef de l'Etat, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA y est lui-même très attaché, convaincu, que l'émergence de l'économie du Gabon passe par une évolution de la situation de rente vers une économie créatrice de valeur ajoutée.

Il s'agit pour nous de travailler de manière à identifier des niches spécifiques sur lesquelles notre pays peut présenter des avantages comparatifs certains. C'est à ce prix que nous réussirons notre intégration au mouvement de globalisation dont aucun pays ne saurait rester en marge.

C'est dans ce contexte, que s'inscrivent les projets de Zones économiques spéciales de NKOK et de l'île Mandji.

En effet, la création de ces zones vise à développer sur le territoire national, des industries compétitives capables d'aller à l'assaut des parts de marché à l'international. Bien évidemment, pour ce qui concerne le secteur bois, nous devons encourager la mise en place d'une capacité de production sur la deuxième et troisième transformation, afin de compléter notre chaîne de création la valeur.

En espérant vous revoir nombreux pour l'édition 2014, je déclare clos les travaux des journées de concertation Opérateurs Economiques – Administrations, Edition l'An 2013.

Je vous remercie.-/-

ANNEXE

Composition du Comité d'Organisation des Journées de Concertation Edition 2013

CORDONNATEUR GENERAL

*Monsieur Jean-Baptiste NGOLO ALLINI, Directeur Général de l'Economie
et de la Politique Fiscale ;*

ASSISTANTS :

*Monsieur Guy Nazaire SAMBA, Directeur Général de l'Economie Adjoint 1 ;
Madame Aurélie KASSAT, Directeur Général de l'Economie Adjoint 1 ;*

COMITE TECHNIQUE

Membres :

- Lambert OTO'O NGOUA, Directeur des Programmes Sectoriels
- Juliette LOEMBA BAYONNE, Directeur de la Synthèse et de la Recherche
- Anicet OGANDAGA, Directeur des Institutions Financières ;
- Prosper EBANG EBANG, Directeur des Etudes Macroéconomiques ;
- Didier ABESSOLO EDZO, Directeur de la Politique Fiscale ;
- Dieudonné THATY, Assistant du Directeur Général ;
- Thomas EYENE, Chef de Service Microfinance ;

Sous Comité diapositives, projections et reprographie

- Rodrigue BEWOTSE, Chargé d'Etudes DEM
- Ulric MEZUI M'ENGONGA, Informaticien;
- Cédric KOUMBA, Chargé d'Etudes, DSER
- Eric IKAPI, Chargé d'Etudes, DPS
- Benoit LOEMBET MANGUILA, Chargé d'Etudes, DSER
- Cyrille BIBANG ENDAMANE, Chargé d'Etudes, DEM
- Celestine NEGUE NKOULO, Chargée d'Etudes, DSER

Sous Comité Communication, rédaction des allocutions

- Ghislain ILOUGOU, Directeur des Synthèses et de la Recherche Adjoint ;
- Jean Louis MIHINDOU, Assistant du Directeur Général

- Amélie ANGUE MINKO, Assistante du Directeur Général
- Marcel IBINGA, Assistante du Directeur Général
- Guy AMBOUROUET, Assistant du Directeur Général
- MOULOOUNGUI Roger, Directeur des Programmes Sectoriels Adjoint ;

Sous comité information

- TAPOYO Ginette Brigitte ép.MBINA, Assistante de Direction Générale ;
- MAYIMBA Christelle Edna, Assistante, Cabinet du Directeur Général ;
- NTSIRI Romaine, Assistante, Cabinet du Directeur Général ;

COMITE LOGISTIQUE

Coordonateur:

M. NDOUNOU YINDAS Blaise, Directeur du Personnel et des Moyens

Coordonateur adjoint

Juliette LOEMBA BAYONNE, DSER

Sous Comité restauration

- Germaine AVE ONDO, Assistante de direction, DSER
- ANGUE NDONG Clarisse, Assistante de direction, DSER
- ANGUILLÉ Simone Alice, Assistante de direction, DSER
- BINGOULOU BINENGOU Annie, Assistante de direction, DSER

Sous comité Accueil

- NDZENGUE MAVIDA Jorannie ép. MIKALA, Assistante, Direction Générale
- MIHINDOU Marina, Assistante de direction, DSER
- GUEMBHIT Sabine, Assistante de direction, DPM
- MONDOUBE MOUANGA Clotilde, Assistante de direction, DPM
- KASSA Marie Stella, Assistante de direction, DEM
- BASSOUSSA Diane, Assistante de direction, DIF
- NDONGO Joséphine, Assistante de direction, DIF
- ANGUE NDONG Clarisse, Assistante de direction, DSER

Maitre de cérémonie : Juliette LOEMBA BAYONNE, DSER

Rapporteur Général : Juliette LOEMBA BAYONNE, DSER

Rapporteurs Généraux Adjoints

- OTO'O NGOUA Lambert, DPS
- OGANDAGA Anicet, DIF
- EBANG EBANG Prosper, DEM
- EYENE Thomas, CS

Rapporteurs :

- MEKAME Célestin, Chargé d'Etudes, DPS
- OBAME NANG Didier, Chargé d'Etudes, DPS
- KOUMA Thierry , Chargé d'Etudes, DPS
- ESSENG MEZUI Chimène, Chargée d'Etudes, DPS
- LEPENGUE Aristide Flore, Chargée d'Etudes, DPS
- MOUPEPE Yves, Chargé d'Etudes, DPS
- MOUSSAVOU Freddy, Chargé d'Etudes, DPS
- LEMAMI Ferdin, Chargé d'Etudes, DPS
- NDAMANGANA Marie-France, Chargée d'Etudes, DPS
- LEKOGO Clarisse, Chargée d'Etudes, DPS
- OKOUMBA Hortense, Chargée d'Etudes, DPS
- BANGUEBE Aldrin, Chargé d'Etudes, DPS
- MATSANGA Carla ép. BOUASSA, Chargée d'Etudes, DPS
- NANG ONDO Jean Justin, Chargé d'Etudes, DIF
- LEKOUNGA Christophe, Chargé d'Etudes, DPS
- MOUSSODOU Jean de Dieu, Chargé d'Etudes, Directeur Général
- NGOUA Aymar, Chargé d'Etudes, DIF
- MAGANGA Cécile, Chargée d'Etudes, DPS
- NTSAME DZIGUE Raïssa, Responsable cellule TBS ;
- ENDAMANE BIBANG Cyrille, Chargé d'Etudes, DEM
- LEKOGO Justine Judith, Chargée d'Etudes, DEM

- MATANGOYE Gildas, Chargé d'Etudes, DEM
- MBA MENGUE Valentin, Chargé d'Etudes, DEM
- OBOUMADZOGO Dan Romaric, Chargé d'Etudes, DEM
- MOKAMBO Albain, Chargé d'Etudes, DEM
- ELANGMANE MINKUE Ghislaine, Chargée d'Etudes, DEM
- MBA BISSIGHE Martial, Chargé d'Etudes, DEM
- LOEMBA Patrick, Chargé d'Etudes, DSER
- LEMAMI Huguette, Chargée d'Etudes, DSER
- BOUNGOUNGOU Kévin, Chargé d'Etudes, DSER
- Perpétue BOETOUMBA, Chargée d'Etudes, DSER
- IBOMBO Marie-Irène, Chargée d'Etudes, DSER

Calendrier et intervenants

Date et heure	Activités	Intervenants	Rapporteurs
Lundi 24 juin 2013			
9h-10h	Cérémonie d'ouverture	Ministre DGEPP	
10h	cocktail d'ouverture		
10h30-12h30	Transports et auxiliaires de transports	DPS, DPSA, DEM	LEMAMI Ferdin NGOUA Aymar MINKUE Ghislaine TCHINGA Joseph LOEMBA Patrick
12h30-13h30	Pause- déjeuner		
14h-16h	Commerce, Services et Hotellerie	DPS, DPSA, DEM	LEKOGO Clarisse BANGUEBE Aldrin MATSANGA Carla OKOUMBA Hortense MATANGOYE Gildas MBA BISSIGHE Martial
Mardi 25 juin 2013			
8h30-9h	Enregistrement des participants		
9h-12h	BTP et Télécommunications	DPS ou DPSA, DEM	MOUSSAVOU Fréddy NDAMANGANA Marie-F. OBOUMADZOGO Dan R. MBA MENGUE Valentin LEMAMI Huguette
12h -13h	Pause- déjeuner		
13h30-15h30	Mines, Raffinage et Energie	DPS, DPSA, DEM	LEPENGUE Aristide BIBANG Cyrille BOETOUMBA Perpétue KOUMBA Cédric MOKAMBO Albain
Mercredi 26 juin 2013			
8h30-9h	Enregistrement des participants		
9h-12h	Banque, Assurances et Microfinance	DIF et/ou Coordonateur, DEM	NTSAME DZIGUE Raïssa MAGANGA Cécile LEKOUNGA Christophe BOUNGOUNGOU Kévin
12h-13h	Pause-déjeuner		
13h30-15h30	Secteur Bois	DPS ou DPSA, DEM	KOUMA Thierry ESSENG MEZUI C. MATANGOYE Gildas
Jedi 27 juin 2013			
8h30-9h	Enregistrement des participants		
9h-12h	Agriculture-Elevage-Pêche et Agro-Industries	DPS ou DPSA, DEM	Eric IKAPI MEKAME Célestin OBAME NANG Didier LEKOGO Judith
12h-13h	Pause- déjeuner		
13h30-15h30	Autres industries de transformation	DPS ou DPSA, DEM	MOUPEPE Yves MOUSSODOU Jean D.D. BEWOTSE Rodrigue IBOMBO Marie Irère
17h-17h30	Cérémonie de clôture	Ministre/DGEPP	
17h30	cocktail de clôture		

LA LISTE DES PARTICIPANTS

Messieurs :

Alain Jonas MVOUMA, Assistant au Comité de Privatisation

Alain OZIMO KAPITO, Directeur Délégué, COMILOG

Aristide NGARI, Directeur Général Adjoint de l'Energie

Bernardin MVE ASSOUMOU, Directeur des Hydrocarbures

Désiré GUEDON, Ministre Délégué à l'Economie

ESSONGUE Serge, Secrétaire exécutif de l'ARCEP

Guy Roger BOUASSA, Directeur Administratif et Financier de la SGEPP

Honoré BOUSSAMBA, Directeur Général Adjoint des Ressources Hydrauliques

KOMBILA Donald, BGFIBANK, Agent

EYI, Représentant de SUCAF

NZAMBA MOMBO, Directeur Général de l'Agriculture

OBAME Jean Blaise, Conseiller du DG du Tourisme

MEKAME-ME-NDONG, Directeur du Développement Stratégique, CIMGABON

MEZUI Cédric, Contrôleur de gestion à GABON Télécom

MEZUI MESSONE Charlie, OKOUME PALACE, Chargé des Relations Publiques

MOUANDJOURI, Représentant de STAFF

NDONG Florent, DGCC

NKOMOMO ESSA Vincent, Responsable Administratif et Financier, SOTRALGA

OBAME NTOUGOU, Direction Générale du Tourisme, représentant du Directeur Général

OMPNGUI, Direction Général Adjoint des Hydrocarbures

PECHERA Loïc, Représentant de BGFIBANK

Régis IMMONGAULT, Ministre de l'Industrie et des Mines

Madame

Yolande OKOUYI, Directeur Général Adjoint des Mines